

CATECHISME

DE

CONTROVERSE

PREMIÈRE PARTIE

I. Origines du protestantisme.
II. L'Eglise, les Papes et la société civile.
III. La Bible et la Tradition.
IV. Prétendue intolérance de l'Eglise.

(2e mille)

" Et moi je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. "
Matth., XVI, 18.

QUÉBEC
J. P. GARNEAU
LIBRAIRE-EDITEUR
1902

CATECHISME

DE

CONTROVERSE

PREMIÈRE PARTIE

I. Origines du protestantisme.
II. L'Eglise, les Papes et la société civile.
III. La Bible et la Tradition.
IV. Prétendue intolérance de l'Eglise.

(2e mille)

" Et moi je te dis que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. "
Matth., XVI, 18.

QUÉBEC

1902

IMPRIMATUR.

† L.-N. Arch. de Québec.

AU LECTEUR

———— o ————

Vous avez souvent entendu dire que la science de la religion est la plus belle et la plus importante de toutes les sciences, qu'elle est même la seule indispensable aux hommes ici-bas. Cette affirmation est parfaitement vraie. C'est elle, en effet, qui nous enseigne d'abord les devoirs que nous avons à remplir envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, puis les vertus que nous devons pratiquer, les vérités révélées qu'il nous faut croire et les moyens que tout homme doit prendre pour procurer son salut éternel.

Cette religion, cette doctrine que Jésus-Christ est venu apporter aux hommes, il vous importe de la bien connaître et de vous rendre compte de la solidité des fondements sur lesquels elle repose. Vous devez même, autant que possible, vous mettre en état de défendre votre foi catholique contre les attaques incessantes, contre les sophismes de l'hérésie.

Depuis quelques années surtout, certaines sectes protestantes travaillent à répandre au milieu des paisibles populations de nos campagnes leurs bibles mutilées ou falsifiées, en même temps que de petites brochures dans lesquelles on travestit à plaisir les enseignements de l'Eglise : la haine, les injures gratuites, les calomnies atroces sont concentrées dans ces tristes productions.

Le *Catéchisme de Controverse* qui vous est offert aujourd'hui et qui sera publié en divers fascicules, a pour

objet de vous remettre en mémoire les principaux points de la doctrine catholique et de vous fournir des réponses victorieuses, des arguments au moyen desquels il vous sera facile de saper les fondements ruineux du protestantisme.

Je vous dirai avec Notre-Seigneur ; « Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous couverts de peaux de brebis et qui au-dedans sont des loups ravissants : vous les connaîtrez par leurs fruits, (1) » et avec l'Apôtre saint Paul : « C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre. Que Notre-Seigneur Jésus-Christ ... console lui-même vos cœurs et vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres et dans la bonne doctrine. (2) »

---

(1) Matth., VII, 15.
(2) Thess., II, 14-16.

CHAPITRE PREMIER

Les origines du protestantisme

SOMMAIRE

I. Il n'y avait pas de protestants avant le seizième siècle. — II. Le premier protestant fut Luther; sa vie, ses erreurs doctrinales. — III. Calvin, second hérésiarque : ses opinions religieuses, son caractère ; il propage sa doctrine en Suisse et en France. — IV. Henri VIII jette l'Angleterre dans le schisme et l'hérésie. — V. Conduite d'Edouard VI. — VI. Règne de Marie la catholique. — VII. Persécutions d'Elizabeth. — VIII. Conclusions.

I

Avant le seizième siècle le protestantisme était inconnu. Dans les pays mêmes où il domine actuellement, en Angleterre, en Ecosse, en Allemagne, il n'y avait pas un seul protestant : tous les chrétiens, à l'exception des schismatiques de l'Orient, étaient membres de l'Eglise catholique romaine et reconnaissaient l'autorité du Souverain Pontife, héritier des prérogatives divines conférées à saint Pierre. Un seul troupeau sous un seul pasteur, le Pape : tel était l'aspect

général de l'Eglise il y a trois cent cinquante ans.

Sans doute bien des misères affligeaient le cœur maternel de l'Epouse du Christ ; le grand schisme d'Occident avait légué à l'Europe de profondes blessures ; des guerres fréquentes avaient semé et fomenté l'esprit de révolte et bien des désordres ; mais enfin l'unité de foi et de communion était intacte et ressemblait aux arbres gigantesques de la forêt qui n'ont pas encore vu une seule branche se détacher de leurs troncs vigoureux.

II

Martin Luther fut le premier à détruire cette bienheureuse harmonie. Né de parents pauvres, dans la Saxe, en 1483, il fit ses études d'abord au moyen d'aumônes qu'on lui faisait et ensuite par la protection toute particulière que lui accorda une veuve catholique. Il était doué de talents remarquables et s'appliquait au travail avec une ardeur prodigieuse : aussi remporta-t-il de beaux succès. Son imagination ardente pouvait l'entraîner à tous les excès ; l'orgeuil qui ne cessa de le dominer, joint à une très grande opiniâtreté de caractère, le rendit le fléau de l'Eglise.

On rapporte qu'en 1505, le tonnerre ayant tué à ses côtés un de ses intimes amis, il fut saisi d'épouvante, rentra sérieusement en lui-même et résolut de se consacrer à Dieu. Admis dans l'Ordre

religieux des Augustins, il prononça ses vœux solennels et fut ordonné prêtre.

Les premières années de sa vie sacerdotale se passèrent, à ce qu'il nous apprend lui-même, dans les veilles, les jeûnes et toutes les austérités de la pénitence ; souvent son âme était en proie à la torture des scrupules. Bientôt son penchant pour les doctrines nouvelles se manifesta au grand jour. En 1517, vivement blessé de ce que le Pape Léon X avait confié la prédication des indulgences aux Dominicains et non pas aux Augustins, il commença à attaquer publiquement la doctrine catholique sur les indulgences. L'autorité du Souverain Pontife, pour laquelle il avait eu auparavant un profond respect, fut dès lors foulée aux pieds : ce dernier frein étant rompu, l'orgueil et les mauvaises passions, la corruption de son esprit et de son cœur l'entraînèrent dans les erreurs les plus grossières et jusqu'au fond de l'abîme. Les vérités apportées au monde par le Sauveur et que les siècles avaient entourées de leur respect furent tour à tour sacrifiées ; on vit disparaître l'oblation du saint sacrifice ; il rejeta la plupart des sacrements, la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, le culte des saints et de la bienheureuse Vierge, les pratiques de la mortification chrétienne, l'existence du libre arbitre, etc. Semblable à l'engrenage d'une machine qui finit par

broyer les objets qu'elle saisit, semblable encore au serpent fascinateur qui attire sous sa dent meurtrière et met en pièces la proie qu'il convoitait, la doctrine du libre examen et de l'interprétation privée de la Bible devait être le tombeau de la révélation tout entière. C'est ce qui se réalisa dans l'espace de quelques années.

Luther, condamné par le souverain Pontife Léon X, brûla publiquement la bulle qui le frappait. Il en appela du Pape mal informé au Pape mieux informé, et de là au concile général. Son langage devint des plus injurieux envers tous ceux qui ne partageaient pas ses idées : prêtres, religieux, évêques, cardinaux, Papes, Pères, et Docteurs de l'Eglise furent mis au même rang, chargés d'anathèmes et accablés de grossières invectives. Une plume honnête se refuse à reproduire le language ordurier du chef de la Réforme ; on croirait entendre Satan déchaîné sur la terre et couvrant de sa bave immonde tous ceux qui ont échappé à ses embûches.

Sa conscience était cependant en proie à des remords cuisants ; la miséricorde infinie de Dieu offrait à cette âme égarée un moyen de revenir à la vérité. Il nous apprend lui-même qu'il eut à lutter beaucoup contre ses propres convictions pour arriver à nier l'autorité de l'Eglise. Le malheureux demeura sourd à la voix de Dieu ; il

rejeta toute autorité religieuse et proclama la doctrine du libre examen.

C'était ouvrir la porte à toutes les erreurs ; donner à chaque individu le droit de se faire une religion d'après la Bible interprétée à sa guise, n'est-ce pas vouloir multiplier les religions et n'en avoir aucune qui soit celle du Christ ? L'arbre a produit ses fruits ; les sectes se sont multipliées à l'infini ; il y en a presque autant que de protestants, attendu que chacun croit ce que bon lui semble et rejette toute doctrine qui ne convient pas à la tournure de son esprit et de son caractère, ou à ses préjugés et à ses passions.

Luther s'enfonçait de plus en plus dans les abîmes de l'iniquité. Peu d'années auparavant, il était dans son monastère, en proie aux scrupules, absorbé dans le travail et la prière ; mais cette réserve prudente et religieuse avait disparu avec le temps. Ses doctrines empoisonnées avaient mis le feu aux quatre coins de l'Allemagne ; les paysans étaient sous les armes et ravageaient les églises et les couvents ; le sang coulait à flots. C'est pendant cette effroyable tragédie que Luther contracta mariage ; il avait alors au delà de quarante ans. S'abandonnant de plus en plus à la fougue de ses mauvaises passions, il alla jusqu'à fouler aux pieds les vœux solennels qu'il avait faits à Dieu, oublia la sainteté de son sacerdoce et préluda aux

grands et nombreux scandales dont l'Eglise allait être témoin. Après avoir séduit Catherine Bora, jeune religieuse bernardine, âgée de vingt-cinq ans, il la fit conduire chez lui et l'épousa secrètement. Malgré tout le soin qu'il prit de cacher au monde son union sacrilège, elle fut bientôt connue du public. Ses amis en furent profondément désolés, parce que la cause de leur réforme devait en souffrir beaucoup ; d'autres se moquèrent amèrement de ce mariage monacal, accablèrent les nouveaux époux de leurs épigrammes et de leurs mordantes satires : Luther lui-même ne put s'empêcher, malgré son audace, de rougir d'un acte qui lui avait attiré le mépris de tout le monde.

La plus grande partie de sa carrière se consuma à fabriquer son système religieux, à le modifier suivant les circonstances, à déclamer contre les Papes et le clergé, à faire bonne chère et à tenir des propos extrêmement licencieux. Ses lettres familières ainsi que ses conversations de table sont tellement outrageantes pour la morale chrétienne, que le libertinage seul a pu ne pas en être épouvanté. Lorsqu'il vous raconte ses entretiens nocturnes avec le diable, il semble avoir eu toute sa vie des relations intimes avec les esprits infernaux.

Le réformateur était rempli de basses adulations pour les princes qui pouvaient lui être utiles

dans son œuvre de réforme ; il prodiguait les éloges à Henri VIII d'Angleterre et aux petits princes d'Allemagne ; dans son désir de ne pas froisser, il alla jusqu'à permettre au landgrave de Hesse d'avoir simultanément deux femmes. Avec une morale si accomodante, il était sûr de trouver protection chez tous les princes dépravés de l'époque.

Luther est le grand prédicateur de la réforme ; il savait manier parfaitement la langue du peuple, le vieil idiome allemand des artisans ; il avait une voix retentissante, un regard enflammé, un geste ample.

Ces talents oratoires, qui faisaient du moine défroqué un véritable tribun populaire, expliquent la propagation rapide des nouvelles doctrines au milieu des masses corrompues ; les désordres de l'époque étaient comme un amas de matières combustibles que la parole ardente de Luther enflammait à chaque instant. De là, la célèbre guerre des paysans ; de là aussi ces luttes intestines qui déchirèrent l'Allemagne pendant plus d'un siècle et dont les tristes suites se font encore sentir de nos jours.

Luther mourut le 20 février 1546, laissant après lui sa femme et plusieurs enfants. Il est considéré à juste titre comme le père du protestantisme. Deux mois avant la mort de l'hérésiarque, le

concile de Trente avait ouvert ses séances et commencé l'œuvre d'une véritable réforme (13 décembre 1545). Mère prudente et dévouée, l'Eglise travailla avec ardeur à remédier aux maux qui la désolaient et à cicatriser les blessures profondes que lui avaient faites les novateurs : la foi, les mœurs, la discipline furent l'objet de sa plus tendre sollicitude pendant les dix-huit années que dura, sauf différentes interruptions, le saint concile de Trente.

III

Les doctrines pernicieuses de Luther ne s'arrêtèrent pas aux frontières de l'Allemagne ; elles débordèrent comme un torrent impétueux sur les pays voisins et sur l'Europe entière. La France n'en fut pas exempte. Calvin, natif de Noyon, en Picardie, défendit avec ardeur ces nouveautés sacrilèges et les répandit dans le public. Les savants catholiques poussèrent le cri d'alarme ; Calvin, condamné à l'exil, alla se réfugier à Bâle, puis à Genève, en Suisse, répandant partout sur son passage le venin de ses monstrueuses erreurs.

Ses opinions en matière religieuse différaient peu de celles de Luther. D'après lui, la Bible seule contient la parole de Dieu ou la révélation ; chaque fidèle doit la lire et l'interpréter à sa guise ; la foi justifie sans les œuvres ; il n'y a que deux

sacrements, le baptême et la Cène ; l'homme est prédestiné au ciel ou à l'enfer, au bien ou au mal, de telle sorte que Dieu est l'auteur réel du péché aussi bien que de la vertu au sein de l'humanité. Cette dernière doctrine, comme on le voit facilement, contenait non seulement un blasphème contre Dieu, mais un attentat contre l'ordre social, attendu que l'homme ne se trouvait plus responsable de ses forfaits.

L'autorité de Calvin devint immense à Genève il y régnait en maître. Quelques écrivains se sont plu à vanter le calme, la modération de cet hérésiarque ainsi que ses efforts tendant à l'émancipation religieuse ; mais les faits démentent cette affirmation. A voir sa grande figure sèche et osseuse, telle que nous la représentent certaines gravures, on croirait contempler un anachorète du désert ; mais sous cette enveloppe de glace il y a les feux d'un volcan. Ardent, passionné, incapable de supporter la moindre contradiction, il n'a que des injures pour ceux qui ne pensent pas comme lui ; il les appelle *fripons*, *enragés*, *chiens*, *pourceaux*, *fous*, *bêtes*, *ivrognes*, *méchants*, *etc.* Les violences de son caractère étaient bien connues de ses amis et partisans ; ils le trouvaient pervers, tranchant, impérieux ; ils lui reprochaient ses lois qui sont écrites avec du sang et du feu. Pour un homme qui parlait d'émancipation religieuse, il était curieux de

voir son code parler d'anathèmes, de verges, de plomb fondu, de tenailles, de cordes pour suspendre par les aisselles, de potence, de bûcher et de mille autres choses de ce genre. — Qu'on veuille bien se rappeler encore que Calvin fit exiler le médecin Bolsec qui avait osé parler contre sa doctrine de la prédestination : qu'il soumit à une pénitence publique le conseiller Ameaux qui s'était moqué de lui pendant un dîner ; qu'il fit décapiter, par le bourreau, Jacques Gruët, auteur prétendu d'un placard injurieux pour le tyran ; qu'il poursuivit de sa haine et de sa froide cruauté Gentilis et le médecin espagnol Michel Servet, jusqu'à faire chasser le premier de Genève et à faire brûler le second avec le livre qu'il avait écrit sur la Trinité. Voilà quelques exemples de la modération et de la bénignité du réformateur génevois. Oh ! si jamais un Pape se fût permis la dixième partie des atrocités de Calvin, on aurait crié à l'infamie, au despotisme, à l'arbitraire. Mais Calvin n'était pas un pape ; il était le plus mortel ennemi du Pape, qu'il appelait l'Antéchrist, et voilà pourquoi le protestantisme a proclamé Calvin l'un des grands émancipateurs de l'humanité réduite auparavant à l'esclavage. Il mourut en 1564, à l'âge de 54 ans.

Ce furent les doctrines de Calvin qui se propagèrent en France, dans une partie de la Suisse, dans les Pays-Bas et en Ecosse. Elles y

produisirent des effets désastreux. Le pillage, l'incendie, la guerre civile dévastèrent la France pendant plus d'un siècle : le royaume de Charlemagne et de saint Louis fut à deux doigts de sa ruine.

IV

En Angleterre, le roi Henri VIII, d'abord zélé défenseur de l'Eglise Romaine, entraîna plus tard son peuple dans la voie du schisme et de l'hérésie. Il y avait dix-huit ans qu'il avait épousé Catherine d'Aragon et qu'il vivait en paix avec elle, lorsqu'il s'éprit des charmes d'une dame de la cour, nommée Anne Boleyn. Il mit tout en œuvre pour faire annuler son mariage avec Catherine sous prétexte de parenté. Le Pape ne voulut pas accéder à sa demande. Henri, entrant en fureur, se décida à briser tous les obstacles et à passer outre. Il fit casser son mariage par quelques courtisans, épousa Anne Boleyn et se proclama *chef suprême de l'Eglise d'Angleterre.* Tous ceux qui refusèrent de lui reconnaître cette suprématie usurpée furent exilés, ou écartelés, ou condamnés à mourir sur un gibet. Il fut aidé dans l'exécution de ses infâmes desseins par Cranmer, archevêque apostat de Cantorbéry, et par le célèbre Thomas Cromwell qu'il éleva au poste de vicaire général.

Henri VIII épousa successivement six femmes,

divorça avec trois d'entre elles et en fit périr deux autres sur l'échafaud ; la sixième lui survécut, mais elle avait failli un jour subir le sort des autres. Le nombre des victimes immolées à sa rage de domination religieuse fut immense. Il était devenu d'une humeur noire ; la moindre contradiction l'irritait et pouvait avoir les suites les plus désastreuses pour celui qui avait la témérité de la proférer. Cardinaux, évêques, prêtres, laïques de la haute noblesse, personne n'était épargné, pas mêmes ses parents : il suffisait d'une parole équivoque, d'une démarche un peu suspecte pour être envoyé à l'échafaud. Sous ce règne de terreur, l'Angleterre tomba dans le schisme ; toute relation avec le souverain Pontife fut sévèrement interdite, pendant que les doctrines luthériennes, importées d'Allemagne, recevaient un accueil des plus bienveillants. Celui qui, dans les commencements de son règne, avait mérité le titre glorieux de *défenseur de la foi*, était devenu, sous l'influence de ses mauvaises passions, l'un des plus violents oppresseurs que l'Eglise ait eu à subir.

V

La persécution des catholiques continua sous Edouard VI, qui fut moissonné à la fleur de l'âge ; ses ministres se montrèrent constamment hostiles

à tous ceux qui demeuraient attachés au Saint-Siège. Les religieux furent chassés, les monastères pillés et livrés aux flammes, les églises indignement profanées, les vases sacrés et tous les objets destinés au culte, employés à des usages profanes. On trouva dans le parlement un instrument docile ; les lois les plus iniques reçurent son approbation et la sanction du roi. Les courtisans les plus en faveur eurent aussi leurs revers de fortune ; un grand nombre payèrent de leur tête les crimes dont ils s'étaient rendus coupables envers les individus et envers la société.

VI

La reine Marie, qui succéda à Edouard VI, rétablit le catholicisme dans le royaume ; mais les discordes, les haines, les luttes intestines ne pouvaient s'apaiser tout d'un coup. La société, comme la mer aux jours de tempêtes, avait été remuée jusque dans ses fondements ; la boue s'était élevée jusqu'à la surface. Il fallait réprimer les désordres que commettaient des gens sans aveu, des scélérats qui ne reculaient devant aucun crime. On a accusé Marie d'une sévérité excessive ; on lui a donné le surnom de sanguinaire ; le protestantisme a épuisé ses anathèmes contre cette malheureuse reine et a prodigué l'encens aux victimes. Mais l'histoire est là pour détruire ces affirmations.

Ces prétendues victimes n'étaient, pour la plupart, que des hommes chargés d'iniquités, coupables de tous les méfaits, des hommes que notre législation si radoucie du dix-neuvième siècle punirait encore de mort. — Mais, en admettant même que la sévérité ait parfois dépassé les bornes de la stricte justice, il faut bien reconnaître qu'elle est bien peu de chose en comparaison des rigueurs exercées sur les catholiques par Henri VIII, Edouard VI et surtout par Elisabeth.

VII

Elisabeth succéda à Marie sur le trône d'Angleterre et régna de 1558 jusqu'en 1603. Elle était née de l'union illégitime de Henri VIII avec Anne Boleyn. Revenue à l'Eglise catholique sous le règne de Marie, elle se jeta de nouveau dans les bras du protestantisme, afin d'accaparer la couronne qu'elle ne pouvait posséder légitimement. Naturellement il fallut défaire l'œuvre de restauration qui venait de s'opérer, et la persécution recommença contre les catholiques plus violente que jamais. A l'exemple de son père, elle se proclama chef de l'Eglise d'Angleterre et exigea sous peine de mort qu'on prêtât le serment de suprématie ; ce fut la première papesse. Le Pape saint Pie V prononça contre cette reine audacieuse la sentence d'excommunication ; mais rien ne

pouvait désormais la retenir sur la pente fatale où elle s'était engagée.

Elisabeth fit rédiger les fameux *trente-neuf articles* ; c'est le symbole de foi de l'Eglise anglicane, même de nos jours. C'est un mélange des doctrines protestantes de Luther et de Calvin, avec certaines cérémonies du culte catholique et quelque chose de la hiérarchie et de la discipline de l'Eglise Romaine. Ce code religieux, fabriqué par une autorité très faible, fut imposé à tout le peuple anglais sous les peines les plus sévères.

Le saint sacrifice de la messe fut aboli et la peine de mort portée contre tout prêtre qui oserait célébrer. Même peine contre l'évêque qui ordonnerait de nouveaux prêtres, contre tout prêtre venant de l'étranger, contre ceux qui lui donneraient l'hospitalité, contre les personnes qui allaient à confesse ou entendaient la messe ; on comdamnait à des amendes ruineuses ceux qui ne fréquentaient pas l'église anglicane. Bientôt les cachots regorgèrent de prisonniers qui attendaient le supplice ou qui expiaient par de longues années de réclusion la manifestation bien paisible de leur attachement à la foi catholique. On peut juger par là du nombre immense de personnes qui furent immolées pendant un règne de quarante-cinq ans !

Outre le titre de papesse qu'on lui donne généralement, on a ajouté par dérision les surnoms de

reine-vierge, ou de *bonne Elisabeth*, qui ne lui conviennent guère. Elle ne voulut jamais se marier, mais l'histoire a conservé les noms de ses principaux favoris. Après avoir atteint sa soixante-et-dixième année, après avoir fait mourir sa cousine Marie Stuart, le jeune comte d'Essex et une foule de nobles personnages, après avoir tyrannisé les malheureux Irlandais et les puritains d'Angleterre, elle était devenue odieuse à tout le monde, même aux protestants. Elle avait survécu à sa popularité, elle s'en apercevait et cela la jetait dans une profonde mélancolie ou dans une irritation qu'elle ne pouvait pas toujours contenir.

Son règne a sans doute un côté brillant ; la fondation de nouvelles colonies, les victoires remportées sur terre et sur mer donnent à la figure de cette reine les traits d'une majestueuse grandeur. Beaucoup d'écrivains protestants se sont attachés presque exclusivement à nous peindre la gloire de la *bonne* Elisabeth ; mais ils ont eu soin de jeter un voile sur les turpitudes et les injustices qui ont souillé sa mémoire. Il était opportun de rétablir la vérité sur ce sujet.

Il semble inutile de rappeler ici les scènes de violence qui eurent lieu dans le Royaume-uni de la Grande-Bretagne pour le maintien de l'anglicanisme, ainsi que dans la Suède, le Danemark, la Pologne, etc. pour l'introduction des doctrines

protestantes : ce serait une répétition de ce qui a déjà été dit de l'Allemagne, de la Suisse, de la France et de l'Angleterre.

VIII

De cet aperçu historique on peut tirer les quelques conclusions suivantes qui paraissent toutes naturelles :

1° Le protestantisme s'est propagé en Europe, non pas par des moyens de douceur et de persuasion, non pas par la simple lecture de la Bible interprétée par chaque fidèle, mais par la violence, par le fer et le feu, par des persécutions qu'on ne retrouve que chez les empereurs païens contre le catholicisme.

2° La diffusion rapide du protestantisme s'explique facilement si l'on considère qu'il faisait disparaître l'autorité religieuse, la confession, le célibat des prêtres, les jeûnes et les abstinences, la nécessité des bonnes œuvres, le libre arbitre de l'homme, et n'exigeait pour le salut que la foi dans les mérites du Christ et la lecture de la Bible. Aussi Calvin lui-même n'hésitait pas à proclamer que « parmi cent évangéliques (protestants), on en trouverait à peine un seul qui se soit fait évangélique par aucun autre motif que pour pouvoir s'abandonner avec plus de liberté à toutes sortes de voluptés et d'incontinences. » Ajoutons

encore les paroles remarquables de Frédéric-le-Grand : « Si l'on veut réduire les causes du progrès de la réforme (protestante) à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. »

3° Si l'on examine un peu le caractère et la vie certainement peu édifiante des chefs du protestantisme, tels que Luther, Calvin, Zwingle, Bucer, Mélanchton, Henri VIII, Elisabeth, etc., on arrive facilement à la conclusion que Dieu n'a pas dû se servir de pareils instruments pour opérer une réforme dans son Eglise. Sans aucun doute, Dieu peut absolument se servir de pécheurs pour produire quelque bien, mais ce n'est pas là le moyen qu'il emploie ordinairement : l'Esprit de Dieu n'a pas coutume de choisir des hommes orgueilleux, charnels, abandonnés à toutes les mauvaises passions, pour en faire ses organes et ses interprètes.

4° Les résultats désastreux produits par la fausse Réforme nous amènent à la même conclusion. Il y eut dans toute l'Europe, autour du berceau du protestantisme, une recrudescence d'immoralité, d'insubordination et de désordres, que les premiers Réformateurs ne purent s'empêcher de constater et de déplorer bien souvent. Or tout ceci ne peut être l'œuvre de Dieu.

5° Ces prétendus réformateurs n'avaient reçu aucune mission, divine ou humaine, de réformer l'Eglise ; leur langage n'est pas celui de l'autorité ; ils exposent leurs opinions et laissent à chacun le soin de les adopter, de les modifier, ou de les rejeter. Ils n'ont aucune unité de doctrine ; les uns croient telle chose, les autres la répudient ; leurs adeptes sont luthériens, calvinistes, anglicans, méthodistes, baptistes, presbytériens, etc., etc , jusqu'à ce qu'ils se fractionnent de nouveau et forment des milliers de sectes : d'ailleurs, pas de miracles pour confirmer leur enseignement, rien qui démontre la divinité de la religion nouvelle qu'ils apportent aux hommes. Il faudrait être crédule jusqu'à l'extravagance pour ajouter foi aux doctrines que colporte le premier venu ; s'il prétend enseigner une religion divine, qu'il prouve sa mission d'une manière convaincante et de manière que personne n'en puisse douter. Or c'est ce que n'ont jamais fait les premiers chefs du protestantisme, non plus que leurs successeurs. De là, il est facile de conclure que la réforme de Luther, Calvin et autres n'était qu'une fausse réforme, et que leur doctrine, aussi variée que les individus, ne peut pas être la doctrine chrétienne qui est nécessairement la même partout et pour tous les hommes.

CHAPITRE DEUXIÈME

L'Eglise, les Papes et la société civile

SOMMAIRE

I. Jésus-Christ fonde une seule Eglise, chargée, non pas d'écrire, mais d'enseigner sa doctrine. — II. Saint Pierre est constitué le chef de l'Eglise. — III. Conclusions à tirer. — IV. Objections : a) « Aucun homme n'est infaillible. » b) « Les Papes ne sont pas héritiers des prérogatives conférées à saint Pierre. » — c) « Les mauvais Papes ne pouvaient être infaillibles. » d) « Pourquoi le protestantisme ne serait-il pas la vraie religion du Christ ? » — e) « L'Eglise du Christ ne pourrait-elle pas se composer des Eglises anglicane, grecque et romaine ? » — V. L'Eglise est indépendante de l'Etat. — VI. L'Eglise ne doit pas être séparée de l'Etat. — VII. Relations de l'Eglise et de l'Etat. — VIII. L'Eglise a le droit de prendre les moyens nécessaires pour atteindre sa fin. — IX. Chez les protestants, l'Eglise est la servante de l'Etat. — X. L'Eglise ne peut pas usurper les droits de la société civile.

I

JÉSUS-CHRIST a fondé une Eglise ; il en est question presque à chaque page du Nouveau Testament. Cette Eglise, qui a reçu immédiatement du Sauveur son existence et sa

constitution, est une société véritable, parfaite, spirituelle et surnaturelle, destinée à procurer aux hommes le bonheur de la vie éternelle.

Nous voyons, en effet, dans les Saintes Ecritures, que Jésus commença à prêcher sa doctrine et à établir au moyen de nombreux miracles la divinité de sa mission. Plusieurs crurent en lui ; il se choisit parmi ses disciples douze Apôtres, auxquels il donna le pouvoir d'enseigner avec autorité et infaillibilité jusqu'à la fin des temps les vérités qu'il leur révélait, leur promettant pour cela son assistance et les lumières de l'Esprit-Saint. « Tout pouvoir, leur dit-il, m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, baptisez-les au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur enseignant à observer tout ce que je vous ai commandé et voilà que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » — Dans une autre circonstance, il leur dit : « Allez donc dans le monde entier, prêchez l'Evangile à toute créature : celui qui croira et qui sera baptisé, sera sauvé, celui qui ne croira pas, sera condamné. » — Ailleurs il ajoute encore : « Comme mon Père m'a envoyé, moi, je vous envoie ; » puis il leur confère le Saint-Esprit avec le pouvoir de remettre et de retenir les péchés. Il leur dit qu'il leur enverra son Paraclet (son Esprit-Saint), qu'il demeurera toujours avec

eux et qu'il leur enseignera toute vérité. Pour confirmer encore davantage l'autorité et l'infaillibilité qu'il leur communique, il prononce ces paroles solennelles : « Celui qui vous écoute m'écoute ; celui qui vous méprise me méprise, et celui qui me méprise, méprise Celui qui m'a envoyé. » — « Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit regardé comme un païen et un publicain. » Les Apôtres et leurs successeurs jusqu'à la fin des siècles ont donc reçu la mission, non pas d'écrire, mais d'enseigner les vérités révélées, et pour qu'ils s'acquittent dignement de cette fonction, pour qu'ils ne tombent jamais dans l'erreur, Jésus-Christ leur a communiqué avec son autorité l'assistance et les lumières du Saint-Esprit.

II

Parmi ses Apôtres Jésus-Christ choisit Simon et afin de marquer à l'avance les fonctions qu'il aurait à remplir, il lui donna le nom de *Pierre*. Un jour qu'il se trouvait avec ses Apôtres à Césarée de Philippe, il s'adressa à Simon qui venait de reconnaître et de confesser sa divinité et lui dit : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que tu délieras

sur la terre sera délié dans le ciel. » Voilà donc Simon Pierre qui, en récompense de sa profession de foi, deviendra la pierre fondamentale, la base de l'Eglise infaillible du Christ, le rocher inébranlable contre lequel viendront se briser impuissants tous les efforts de l'enfer. Pierre sera tellement solide dans la foi, tellement affermi dans la vérité, que l'Eglise, qui est le royaume de la vérité ici-bas et qui repose sur Pierre, ne chancellera pas un instant, en dépit de la lutte acharnée que lui feront les puissances des ténèbres, les suppôts de l'erreur. De plus, Jésus lui confère le pouvoir des clefs dans son Eglise, c'est-à-dire une autorité suprême, une juridiction universelle et indépendante, afin qu'il puisse, conformément à sa divine volonté, lier et délier sur la terre, ou en d'autres termes faire des lois, les abroger, rendre des jugements, infliger des peines aux coupables, en un mot, employer tous les moyens nécessaires au bon gouvernement de la grande société chrétienne. Dans le langage des anciens, donner à quelqu'un les clefs d'une maison, d'une ville ou d'un royaume, c'était le constituer maître suprême dans cette maison, cette ville ou ce royaume.

Remarquons de suite que c'est Pierre seul qui reçoit cette dignité de chef de l'Eglise et qu'il la reçoit ni des fidèles, ni des Apôtres, mais de Jésus-Christ lui-même. Ainsi en sera-t-il de ses

successeurs sur le siège de Rome : leur autorité et leur infaillibilité ne dépendront ni des fidèles, ni des évêques, mais de Dieu même.

Dans une autre circonstance, le Sauveur annonce à Pierre que les épreuves les plus terribles vont bientôt fondre sur les Apôtres et qu'ils seront criblés comme le froment, mais il ajoute : « J'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point et toi, à ton tour, confirme tes frères. » La foi de Pierre, grâce à la prière de Jésus, ne saurait donc défaillir : en d'autres termes, elle sera inébranlable et ainsi il pourra affermir ses frères, les chrétiens, dans la foi.

Enfin, après sa résurrection, le Sauveur demande par trois fois à saint Pierre s'il l'aime plus que les autres Apôtres qui étaient avec lui, et il en reçoit toujours la même réponse : « Seigneur, vous savez que je vous aime. » Et Jésus répond à chacune de ses protestations en lui disant : « Pais mes agneaux, paix mes brebis. » Evidemment le Sauveur confiait à saint Pierre la charge de paître tout son troupeau, c'est-à-dire de gouverner avec autorité toute son Eglise, Apôtres et fidèles, et de pourvoir, en pasteur vigilant, à ce que ce troupeau chéri ne manquât jamais de la nourriture qui lui convient, ou de la vérité et de la saine doctrine qu'il a révélée au monde. Donc encore une fois, autorité souveraine sur l'Eglise universelle,

autorité conférée immédiatement par Dieu : voilà la magnifique prérogative dont il a plu à Dieu d'investir le grand Apôtre. Donc aussi infaillibilité de Pierre ; il ne peut pas enseigner l'erreur, car il s'ensuivrait que Dieu, lui ayant donné l'autorité sur tous les chrétiens et ayant par conséquent imposé à ceux-ci l'obligation d'obéir, permettrait par là même à Pierre ou à ses successeurs sur le siège de Rome, d'enseigner l'erreur ou d'assassiner le troupeau par une nourriture malsaine, et obligerait les fidèles à suivre aveuglément leur chef jusqu'au fond du précipice. Cette conclusion est absurde et répugne évidemment à l'infinie bonté de Jésus qui est venu sur la terre pour enseigner la vérité et pour sauver les hommes rachetés au prix de son sang.

III

Il résulte de là 1° que Pierre et les souverains Pontifes, ses successeurs, sont la base nécessaire de l'Eglise, les pasteurs suprêmes de tout le troupeau du Christ, les confirmateurs de leurs frères dans la foi ; 2° qu'ils ont reçu du Sauveur une juridiction immédiate sur tous les chrétiens, quelle que soit leur dignité ; 3° que leur autorité ne dépend que de Dieu et est indépendante par conséquent de tout pouvoir humain, indépendante de l'autorité civile, indépendante même de l'autorité

des évêques qui leur doivent obéissance ; 4° que l'Eglise, telle que fondée par Jésus-Christ, est une monarchie véritable, puisque le pouvoir suprême y est confié premièrement et essentiellement à une seule personne qui est Pierre ou l'un de ses successeurs ; 5° qu'il faut bien distinguer l'Eglise *enseignante*, composée du Pape, des évêques et des prêtres et chargée de prêcher la saine doctrine, et l'Eglise *enseignée*, qui est tenue d'obéir et de recevoir les enseignements de ses pasteurs ; 6° que le Pape, seul et en dehors du consentement des évêques, est infaillible (de la même manière que les évêques réunis en concile sous la présidence du Pape), chaque fois qu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire comme pasteur et docteur de tous les chrétiens, et qu'il définit qu'une doctrine est révélée et doit être crue par tous les fidèles ; 7° que Pierre et ses successeurs sont destinés par le Sauveur à conserver dans l'Eglise la saine doctrine et à produire l'unité parfaite de foi et de communion entre les fidèles au moyen de l'unité de gouvernement sous une autorité infaillible : leur rôle est celui de la pierre fondamentale qui maintient l'unité et la solidité de l'édifice, celui du pasteur qui conduit toutes ses brebis à un même bercail, celui du souverain qui a reçu les clefs de la capitale ou du royaume et qui produit l'unité nationale. Ces conséquences qui

découlent nécessairement des paroles du Sauveur ont été ouvertement répudiées par le protestantisme.

IV

OBJECTION. a) — « C'est une impiété, s'écriait dernièrement un protestant, membre de je ne sais quelle secte, c'est une impiété et un blasphème que de dire qu'un homme, Pape ou autre, peut être infaillible. Ne sait-on pas que tout homme est sujet à l'erreur ? Il faut être arrivé aux dernières extravagances de l'orgueil pour s'attribuer l'infaillibilité. »

RÉPONSE. — Sans doute, c'est folie de croire qu'un homme puisse être infaillible *par lui-même et sans l'assistance de Dieu ;* mais si cette assistance lui a été évidemment promise dans l'accomplissement de ses fonctions de pasteur universel, c'est sagesse de reconnaître qu'il ne peut se tromper et c'est folie de nier son infaillibilité. — Vous dites que tout homme est sujet à l'erreur. Mais, dites-moi, vous qui professez tant de respect pour la Bible et qui ajoutez foi à chacune des paroles qu'elle contient, est-ce que Moïse, est-ce que David, est-ce que les Prophètes, les Evangélistes, les Apôtres et tous les écrivains sacrés n'étaient pas des hommes ? Oui, sans aucun doute. Est-ce qu'ils n'étaient pas infaillibles lorsqu'ils

écrivaient les sublimes enseignements renfermés dans votre Bible ? Oui, encore. Est-ce qu'ils ont pu se tromper et vous jeter dans l'erreur ? Non, certes ; car alors vous n'auriez pas plus de respect pour leurs paroles que pour celles du Roi ou de tout autre personnage honnête. Mais s'ils étaient infaillibles en écrivant ces livres, à qui le devaient-ils ? A Dieu, sans doute, puisque la Bible, même selon vous, renferme la parole de Dieu. Si donc ces écrivains sacrés, qui n'étaient que des hommes ordinaires, ont pu ne dire que la vérité, grâce à l'inspiration divine, pourquoi les Papes ne pourraient-ils pas, en vertu de l'assistance du Saint-Esprit, posséder le privilège de ne jamais enseigner, comme Papes, une erreur quelconque en matière de doctrine révélée ? Il y a égale possibilité dans les deux cas. Or Dieu a promis d'être avec son Eglise jusqu'à la fin des siècles ; il lui a promis son Esprit-Saint pour enseigner toute vérité et il a prié pour que la foi de Pierre ne défaille jamais. Oserez-vous soutenir que la prière du Sauveur n'a pas obtenu son effet ? Vous n'auriez pas le courage de le dire. Il vous faut donc reconnaître que les Papes peuvent, avec le secours de Dieu, ne jamais enseigner l'erreur et être en réalité infaillibles.

Objection. b) « — Pour que cette conclusion fût vraie, il faudrait, répliqua-t-il, que les promesses

de Jésus-Christ eussent été faites non seulement aux Apôtres et à saint Pierre, mais encore à leurs successeurs : ce qui ne pourra jamais être prouvé. »

Réponse. — Il est facile, au contraire, de démontrer que les promesses du Sauveur ont été faites pour toujours : Jésus promet, en effet, d'être avec ses Apôtres *jusqu'à la fin des siècles ;* il leur répète plusieurs fois que le Saint-Esprit demeurera *toujours* (*in æternum*) avec eux pour leur *enseigner toute vérité ;* il affirme qne les portes de l'enfer *ne prévaudront jamais* contre son Eglise qui est bâtie sur Pierre. Il est évident que Jésus-Christ fondait une Eglise qui devait durer aussi longtemps qu'il y aurait des hommes à sauver, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde ; ses promesses d'assistance s'étendaient donc de la même manière jusqu'à la consommation des siècles et par conséquent elles ne pouvaient se restreindre à saint Pierre et aux Apôtres personnellement, puisqu'ils devaient bientôt mourir, mais elles comprenaient nécessairement tous ceux qui devaient leur succéder dans les mêmes fonctions. Aussi telle a été la croyance constante de l'Eglise universelle jusqu'à la naissance de votre fausse Réforme au seizième siècle.

Objection. c) — «A d'autres vous ferez admettre l'infaillibilité des Papes, répliqua ce protestant.

Pour moi, jamais je ne pourrai croire que des hommes pervers, corrompus, comme l'ont été certains Papes, aient été infaillibles. »

Réponse. — Vous pensez avoir trouvé un argument irréfutable, mais vous vous trompez étrangement. Vous confondez l'infaillibilité et l'impeccabilité : deux choses pourtant bien différentes. Et d'abord disons de suite que vous exagérez affreusement les vices des Papes : si vous étudiiez l'histoire ailleurs que dans les auteurs qui sont hostiles au catholicisme, vous verriez de suite que ces Papes, considérés par vous comme si criminels, sont encore infiniment supérieurs dans leur conduite morale à tous vos grands réformateurs du seizième siècle et peuvent leur servir de modèles. De plus, en supposant même que tout ce que vous rapportez sur leur compte fût vrai, il ne s'ensuivrait encore rien contre leur inffaillibilité. Vous semblez ne pas comprendre qu'un même homme puisse être en même temps pécheur et infaillible. Mais, dites-moi, comprenez-vous qu'un homme puisse être excellent professeur de littérature ou de mathématiques, ne jamais enseigner d'erreur sur ces matières à ses élèves et cependant être un homme scandaleux et corrompu ? Son enseignement et sa conduite privée sont deux choses bien différentes : comme professeur, il peut être toujours dans le vrai, et

comme individu être cependant très pervers ; il sera professeur infaillible et toutefois grand pécheur. Ainsi en est-il des souverains Pontifes : ils sont à la fois hommes et chefs de l'Eglise. Comme hommes, comme particuliers, ils sont soumis aux mêmes misères que les autres hommes ; ils peuvent être pécheurs ou justes, méchants ou édifiants comme les autres. Comme chefs de l'Eglise ou comme Papes, ils ont le privilège de ne jamais enseigner l'erreur en matière de doctrine révélée : ce privilège, ils le doivent non pas à leurs propres forces, mais à l'assistance particulière que leur communique le Saint-Esprit. L'infaillibilité est donc chose bien distincte de l'impeccabilité.

Objection. d) — « Je comprends votre distinction, répond le protestant, mais vous partez d'un faux principe. Vous supposez toujours que saint Pierre est plus grand que les autres Apôtres, qu'il est la pierre fondamentale de l'Eglise du Christ. Or ceci est faux ; car tous les Apôtres ont reçu la même mission qui est d'enseigner les nations, le même pouvoir qui est de lier et de délier, de remettre et de retenir les péchés. En outre saint Paul dit expressément que la pierre angulaire de l'Eglise, c'est Jésus-Christ ; il dit encore que les fidèles sont édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes : ce qui est en

contradiction évidente de la doctrine catholique. »

Réponse. — Sans doute, si vous considérez saint Pierre comme Apôtre, il est égal aux autres ; à ce titre il pouvait prêcher l'Evangile partout, fonder des églises, ordonner des prêtres et des évêques, etc. Mais saint Pierre n'était pas seulement Apôtre, il était pasteur de tout le troupeau du Christ ou chef de l'Eglise universelle ; il avait la plénitude du pouvoir et de la juridiction ; il était chargé de confirmer ses frères dans la foi ; les autres Apôtres lui étaient même subordonnés : ces fonctions sont celles du souverain pontificat et elles n'appartenaient qu'à saint Pierre.

L'Apôtre saint Paul dit que Jésus-Christ est la pierre angulaire de l'Eglise. C'est vrai, et nous, catholiques, nous disons la même chose. En effet, nous reconnaissons que Jésus-Christ est le chef invisible de l'Eglise, qu'il la dirige par sa grâce et par ses opérations surnaturelles ; nous reconnaissons que c'est Jésus qui communique à saint Pierre sa dignité de chef visible de l'Eglise, son autorité suprême et son infaillibilité ; sans Jésus, saint Pierre ne serait rien ; il ne serait qu'un homme faible, tremblant à la voix d'une servante et reniant son divin Maître. Mais appuyé sur le Sauveur et ses promesses, il devient fort ; sa foi sera toujours inébranlable et les Papes, ses successeurs, hériteront de ses prérogatives.

Lorsque saint Paul parle des fidèles qui sont édifiés sur le fondement des Apôtres et des Prophètes, il entend la doctrine enseignée par eux dans l'Ancien et le Nouveau Testament, et voilà tout. En cela, il n'y a rien que les catholiques ne soient prêts à admettre immédiatement, puisque c'est cette doctrine divine que saint Pierre et ses successeurs ont mission de conserver intacte.

Objection. e) — Soit, repartit le protestant, mais comment démontrer que l'Eglise Romaine est la vraie Eglise du Christ ? Pourquoi les différentes communions protestantes, qui ont réformé les abus de l'Eglise de Rome, ne seraient-elles pas plutôt la véritable Eglise ? Les catholiques ont la bonhomie de se croire seuls en possession de la vérité, et tout homme qui ne pense pas comme eux est relégué parmi les hérétiques. Je suis loin de partager leur avis. »

Réponse. — Je ne l'ignore pas, mais si nous vous reléguons parmi les hérétiques, c'est que nous avons des raisons convaincantes pour en agir ainsi. Ce n'est ni le caprice, ni l'ostentation qui sont le mobile de notre conduite, mais une persuasion bien motivée : c'est que l'Eglise catholique possède, elle seule, toutes les notes, tous les caractères de l'Eglise du Christ.

Un fait arrivé en Angleterre, il y a quelques années, vous fera comprendre la vérité de mes

paroles. Un jeune homme, issu d'une noble famille anglaise, était attaché à la secte des ritualistes. Il ne manquait pas de piété, avait une conduite régulière et désirait sincèrement suivre la voie de la vérité, partout où il la trouverait. Un jour qu'il revenait tranquillement du château d'un de ses amis à celui de son père, il fut arrêté sur le chemin comme un autre Saul sur la route de Damas. Il fut tellement pénétré des paroles de Jésus-Christ à saint Pierre : « *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, » qu'il s'arrêta tout court et fut, pour ainsi dire, forcé par une puissance invisible de les méditer sérieusement. Jésus-Christ, se dit-il à lui-même, fonde *son* Eglise ; il en fonde *une seule* et non pas plusieurs ; il la fonde sur *Pierre* et il promet qu'elle résistera à toutes les attaques de l'enfer, c'est-à-dire qu'elle ne tombera jamais dans l'erreur. Mais nous, protestants, nous avons des centaines d'églises ou de sectes dont les doctrines diffèrent ; toutes se proclament infaillibles et aucune d'elles ne se regarde comme bâtie sur Pierre ou appuyée sur ses successeurs. Pourtant Jésus-Christ a mis Pierre à la base de son Eglise ; il en a fait le fondement. Comment pouvons-nous nous flatter d'être dans la vraie Eglise, lorsque nous ne reconnaissons l'autorité ni de Pierre, ni de ses successeurs ? Nous sommes donc en dehors de la base divine que le

Sauveur a donnée à son Eglise ; nos ritualistes et tous les protestants ne s'appuient que sur un fondement humain, et par conséquent nous ne sommes pas dans la vraie Eglise ; nous pouvons être ballotés à tout vent de doctrine, comme l'expérience en démontre tous les jours la triste réalité.

D'ailleurs Jésus-Christ ne parle toujours que d'une seule Eglise et dans cette Eglise il veut qu'il y ait *unité* parfaite dans la *foi*, dans la croyance, dans le *gouvernement* ; il la compare au corps humain dont les membres sont intimement unis entre eux, au troupeau qui est soumis à un seul pasteur, au royaume qui obéit à un souverain, à la famille dont les membres reconnaissent l'autorité du père ; il exige que tous croient la doctrine enseignée par les Apôtres sous peine d'être condamnés, et qu'ils les écoutent comme ils l'écouteraient lui-même ; cette Eglise doit être *la même dans tous les pays* du monde ; elle doit produire des *saints*, puisque c'est là son but ; elle doit tirer *son origine des Apôtres* mêmes.

Je vois bien cette unité dans l'Eglise Romaine, qui obéit à un seul chef, le Pape, qui professe la même foi sur tous les coins du globe, qui enfante chaque jour des prodiges de sainteté et qui remonte évidemment jusqu'aux Apôtres par une succession non interrompue de pasteurs : tous les caractères de la véritable Eglise du Christ se

manifestent en elle avec clarté ; elle est visible. Mais j'ai beau chercher depuis longtemps, je ne trouve rien de semblable dans le protestantisme ; il y a presque autant de religions que d'individus ; les sectes se multiplient, se subdivisent chaque jour. Toutes prétendent avoir raison et être la vraie Eglise ; qui décidera la question ? Nous ne reconnaissons aucun tribunal infaillible ; nous ne voyons partout que des hommes sujets à l'erreur : comment l'unité pourrait-elle jaillir de ce chaos, de cette diversité infinie d'opinions, sans une autorité qui s'impose à tout le monde ? Impossible, absolument impossible. — Et où sont nos saints protestants ? Je n'en vois nulle part. — En outre, il nous serait bien difficile de remonter jusqu'aux Apôtres ; notre protestantisme date de Luther et de Calvin ; et encore quels sont parmi nous ceux qui ont conservé les doctrines de ces réformateurs ? Bien peu assurément. Nous ne sommes que d'hier.

Telles furent les réflexions profondes que faisait ce jeune homme sur le chemin ; les brillantes clartés de la lune semblaient illuminer son âme et l'inviter à faire un dernier sacrifice pour entrer en possession de la vérité. Il n'hésita pas un instant : il promit à Dieu de se faire catholique. Le lendemain, il se rendait à Londres et demandait au cardinal Manning de vouloir bien compléter

son instruction religieuse et l'admettre dans le sein de l'Eglise Romaine.

L'année suivante il se rendit à Rome, y étudia la théologie et fut ordonné prêtre.

Je vous invite, Monsieur, continua le catholique, à peser sérieusement les raisons qui ont amené la conversion de ce jeune homme ; elles vous paraîtront tellement fortes, tellement solides que vous ne serez plus étonné de vous trouver au nombre des hérétiques, et que vous ne pourrez pas, sans mauvaise volonté, vous empêcher de devenir sinon prêtre, du moins catholique.

— « Monsieur, lui dit le protestant, je vois que vos arguments méritent, au moins, sérieuse considération. Le fait est que chez nous l'unité de croyance est impossible ; chacun se forme sa religion et sa foi comme bon lui semble et personne n'a rien à dire ; évêques, ministres, tous doivent reconnaître à chaque individu le droit de penser autrement qu'eux en matière religieuse et même de devenir athée ou catholique romain, si cela lui plaît ; il n'y a aucune autorité qui puisse lui dire d'une manière absolue : *Vous vous trompez certainement ; vous êtes dans l'erreur ;* car pour parler avec cette assurance, il faut compter sur les promesses divines et être sûr d'avoir avec soi la vérité. — »

« Un autre fait que j'ai constaté, c'est qu'il y

a en Angleterre un immense mouvement vers le catholicisme au sein de la classe la plus élevée, la plus morale, la plus instruite, la plus versée dans la connaissance de l'antiquité chrétienne et des écrits des Pères de l'Eglise. Je ne puis m'empêcher de constater le retour de l'Angleterre au catholicisme dans les hommes les plus distingués, tels que Newman, Faber, Manning et une foule d'autres. Pour vous dire toute ma pensée, je suis convaincu que ce mouvement catholique serait encore beaucoup plus considérable si les liens de la famille, les circonstances de position sociale et de fortune matérielle, l'orgueil et les autres passions n'en retenaient un bon nombre au sein du protestantisme. »

— Je n'aurais pas osé, lui répondit le catholique, vous exprimer cette pensée, dans la crainte de vous blesser, mais puisque vous êtes le premier à reconnaître ces faits, je vous avouerai que je suis complètement de votre avis. J'ose même espérer que dans cent ans plus de la moitié de vos compatriotes anglais seront catholiques ; le reste sera devenu, malheureusement, rationaliste ; le véritable protestantisme n'existera guère que de nom et dans le souvenir des hommes.

Objection. f) — « Que pensez-vous, reprit ce même protestant, de l'opinion de ceux qui prétendent que l'Eglise anglicane, l'Eglise grecque

et l'Eglise romaine ne sont que trois branches de la vraie Eglise du Christ et qu'on peut faire son salut dans l'une comme dans l'autre, attendu que chacune d'elles a conservé la foi dans les articles fondamentaux du christianisme ? »

— Je pense, répondit le catholique, qu'ils sont dans une erreur profonde, et voici pourquoi. 1° Il ne peut pas y avoir une seule société, une seule Eglise, là où se trouvent trois autorités suprêmes et indépendantes l'une de l'autre, telles que le Pape, le Czar de Russie, le Roi d'Angleterre : vous avez là trois Eglises différentes qui reconnaissent chacune leur chef particulier. Or Jésus-Christ a fondé une seule Eglise, à la tête de laquelle il a placé un seul chef, saint Pierre, avec les fonctions de pasteur de tout son troupeau. Donc l'Eglise anglicane et l'Eglise grecque qui ne veulent pas reconnaître l'autorité du Pape, successeur de saint Pierre, ne peuvent en aucune manière être des rameaux vivants de l'Eglise du Christ ; elles ne reposent plus sur la base inébranlable que le Sauveur a donnée à son Eglise et par conséquent elles n'habitent plus dans cette arche sainte qui est destinée à sauver les hommes du déluge de maux et d'erreurs qui envahissent le monde. 2° Cette opinion repose sur une prétendue distinction entre les articles fondamentaux et les articles non fondamentaux. Cette distinction

est d'origine moderne et n'a aucun fondement solide. En effet, jamais les protestants n'ont pu s'entendre sur ce que l'on devait désigner par *articles fondamentaux* ; sur ce sujet, comme sur tous les autres, il y a eu autant d'opinions contradictoires que d'individus, et comme aucune autorité ne pouvait intervenir pour régler la question, on est demeuré dans un véritable chaos. Les anglicans prétendent avoir conservé suffisamment les principaux articles de foi pour pouvoir être considérés comme une branche de la vraie Eglise : les Grecs et les catholiques le nient. A leur tour, les Grecs manifestent la même prétention : les catholiques la repoussent, parce que les Grecs ne reconnaissent pas l'autorité du souverain Pontife.

La raison en est bien simple, c'est que Jésus-Christ n'a donné à son Eglise qu'un seul chef suprême, qui est le Pape.

Ce protestant finit par reconnaître qu'après tout les idées des catholiques sur la constitution de l'Eglise n'étaient pas si futiles qu'il se l'était d'abord figuré ; il promit de les examiner sérieusement et d'embrasser le catholicisme s'il arrivait à se convaincre que là se trouve la vérité.

V

L'Eglise étant une société parfaite et complète qui tient ses droits immédiatement de son

divin Fondateur, ne relève que de ses propres lois et est tout à fait indépendante et distincte des pouvoirs civils auxquels elle est supérieure *par son origine* directement *divine*, puisqu'elle est l'œuvre personnelle de Dieu — *par sa fin* qui est de conduire les hommes à la possession éternelle de Dieu dans le ciel — et *par son objet* qui est de conserver intacte toute la doctrine qu'il a plu à Dieu de révéler aux hommes.

VI

Bien que l'Eglise soit distincte de l'Etat, elle ne doit pas cependant en être séparée. Les deux pouvoirs, spirituel et temporel, doivent agir de concert pour procurer, l'un la félicité éternelle de tous les hommes, l'autre la prospérité terrestre des sujets ; ils doivent se respecter mutuellement et se prêter secours : cette protection mutuelle les affermit tous deux et contribue au bonheur public.

VII

L'Eglise étant une société supérieure à l'Etat ou à la société civile, cette dernière ne doit poser aucun acte qui tourne au détriment de l'Eglise, ou qui soit contraire aux lois de Dieu ou de l'Eglise ; elle est même tenue de lui prêter assistance lorsque celle-ci l'exige, comme par exemple, pour réprimer le mal et la diffusion de l'erreur

qui corrompent la société ; en d'autres termes l'Etat est subordonné à l'Eglise *négativement et positivement*, suivant l'expression du cinquième concile de Québec. Mais cette subordination est seulement *indirecte*, c'est-à-dire que l'Eglise ne peut pas intervenir dans l'action de l'Etat, lorsque celui-ci se renferme dans le cercle des affaires temporelles et séculières et qu'il ne porte aucune atteinte à la loi naturelle, à la loi positive divine ou aux droits de l'Eglise et de la conscience ; car c'est l'Etat et non pas l'Eglise qui a pour but de réaliser le bonheur temporel des peuples.

VIII

L'Eglise étant une société parfaite et complète a le droit de prendre les moyens nécessaires pour atteindre sa fin ; elle doit exercer sans entrave son action bienfaisante sur l'homme tout entier. Elle doit par conséquent posséder une liberté complète dans sa vie intime et dans son action extérieure ; elle doit être libre dans son enseignement, dans tout ce qui concerne l'administration des sacrements, dans son culte, dans ses rapports avec le souverain Pontife ou avec les fidèles, libre de célébrer des conciles, libre dans la formation de ses ministres au moyen des séminaires, libre dans l'érection des sièges épiscopaux ainsi que dans le choix des évêques et des prêtres,

libre dans ses ordres religieux, libre d'acquérir des biens et de les posséder, libre dans sa législation et dans la promulgation de ses lois, etc. etc. L'Eglise doit atteindre sa fin ; elle a, par conséquent, le droit de prendre les moyens qu'elle juge nécessaires ou utiles à cet effet. « Le Christ, dit saint Anselme de Cantorbéry, n'aime rien plus au monde que la liberté de l'Eglise ; il veut que son Epouse soit libre et non esclave. »

IX

Il est évident que le protestantisme a perverti les saines notions que l'on doit avoir de l'Eglise du Christ, puisque dans tous les pays où il existe, elle est devenue l'humble servante de l'Etat qui lui commande en maître et lui dicte des lois. Le protestantisme n'a pas voulu reconnaître l'autorité du Pape, du Chef légitime que Jésus-Christ a donné à son Eglise ; il en est réduit à passer par les caprices ou la volonté changeante d'un homme ou d'une femme, qui ont bien, il est vrai, le droit de gouverner dans les choses temporelles, mais qui n'ont reçu aucune mission, aucune autorité dans le domaine spirituel. Il s'est insurgé contre l'infaillibilité de l'Eglise enseignante ou du souverain Pontife, et il a placé cette infaillibilité dans la faible raison de chaque individu ou dans celle des souverains temporels.

X

L'Eglise ne peut pas usurper les droits de la société civile, ni étendre les limites de son pouvoir aux dépens de cette dernière, car ce serait supposer qu'elle peut tomber dans l'erreur et y induire les fidèles. Or, nous savons que les Papes, parlant *ex cathedra*, et les conciles généraux (présidés par les Papes) sont infaillibles et ne peuvent ni se tromper, ni nous tromper : c'est ce que nous entendons ici, en disant que l'Eglise ne peut jamais usurper les droits d'une autre société. Nous admettons bien volontiers qu'il y a eu et qu'il peut y avoir des abus de pouvoir particuliers ou locaux ; mais il est toujours possible d'y remédier en recourant au tribunal suprême, à Rome. Là on est sûr d'obtenir justice et il sera facile de faire rentrer dans les limites de leur domaine ceux qui auraient eu la témérité d'en sortir.

CHAPITRE TROISIÈME

La Bible et la Tradition

SOMMAIRE

I. Respect des catholiques pour la Sainte Ecriture. — II. La parole de Dieu est contenue non seulement dans la Bible, mais dans la Tradition. — III. L'Eglise est chargée de conserver la Tradition, comme la Bible. — IV. Les Protestants sont incapables de démontrer a) Que la Bible est un livre divin ; b) Que tels livres de la Bible ont été divinement inspirés et non pas d'autres ; c) L'autorité humaine ne doit pas être mise au-dessus de l'autorité divine ; l'Eglise n'invente pas, elle constate ; d) Prétendue clarté de la Bible ; e) La parole de Dieu n'est pas toute contenue dans la Bible, mais aussi dans la Tradition ; f) La Sainte Ecriture n'est pas la règle prochaine de notre foi ; g) Conclusion : écouter l'Eglise qui est chargée de prêcher l'Evangile.

I

L'EGLISE catholique professe pour la Bible la plus profonde vénération ; elle la considère comme la parole de Dieu, comme l'expression de

vérités qu'il a plu au ciel de manifester aux hommes. Bien que ce ne soit pas Dieu qui ait écrit directement les livres qui composent la Bible ou la Sainte Ecriture, cependant nous croyons que c'est Dieu lui-même qui a inspiré les écrivains sacrés, qui a illuminé leurs intelligences et agi sur leurs volontés et qui leur a déterminé les doctrines et les faits qu'ils devaient communiquer au monde par ce moyen. Nous croyons donc fermement que Dieu est l'auteur principal de la Bible, c'est-à-dire des quarante-cinq livres de l'Ancien Testament et des vingt-sept du Nouveau Testament, et que les écrivains inspirés n'ont été que des instruments intelligents et libres dans la main de Dieu.

Notre respect pour ce livre divin est si grand que nous ne voudrions pas en retrancher une seule pensée, ni même y changer sciemment une seule expression. Quand nous lisons l'Evangile à la Messe, tout le peuple se tient debout comme pour protester de sa foi aux enseignements célestes qu'il renferme. Que de saints personnages lisent la Bible tous les jours et à genoux en témoignage de respect pour la parole de Dieu ! Et les prêtres catholiques, récitant leur Bréviaire et célébrant le sacrifice de la Messe, ne parcourent-ils pas tous les jours avec piété une partie de la Sainte Ecriture !

II

La parole de Dieu n'est pas contenue seulement dans la Bible, elle se trouve encore dans la Tradition. La Tradition, comprise dans le sens dont il est ici question, c'est cette partie de la doctrine révélée, qui n'est aucunement renfermée ou pas assez clairement exprimée dans la Sainte Ecriture ; cette doctrine se conserve dans les écrits des Pères de l'Eglise, dans les décrets des conciles, dans les monuments chrétiens, dans les Actes des martyrs, etc. et est confiée, comme la Bible elle-même, à la garde de l'Eglise enseignante qui est toujours assistée de l'Esprit-Saint. La parole de Dieu est donc ou écrite (la Bible) ou non écrite (la Tradition) ; dans les deux cas elle mérite également notre vénération, puisqu'elle est toujours pour nous l'expression de la volonté divine à laquelle toute créature raisonnable est tenue de se soumettre.

III

Cette parole de Dieu, écrite ou non écrite, est le précieux trésor confié aux Apôtres et à leurs successeurs. C'est à eux qu'il a été ordonné d'enseigner toutes les nations, et de leur apprendre à observer *tout ce qu'il a commandé.* Afin qu'ils puissent s'acquitter convenablement de leur auguste

fonction, le Sauveur leur promet d'être avec eux jusqu'à la consommation des siècles ; il leur envoie son Esprit-Saint pour leur *enseigner toute vérité* et pour demeurer toujours avec eux. Ces magnifiques promesses s'étendent à *toute la doctrine révélée*, qu'ils doivent garder intacte et préserver de toute altération ; du moment que des hommes téméraires et impies interprètent mal cette doctrine, cherchent à en retrancher quelque partie ou la corrompent en quelque manière, l'Eglise enseignante est strictement obligée de rectifier ce qu'il y a de faux et de proscrire l'erreur qui est toujours si funeste aux âmes ; c'est à elle que nous devons recourir pour savoir quels sont les livres qui doivent faire partie de la Bible ou qui ont Dieu pour auteur, et quelles sont les traditions qui nous viennent du Sauveur et des Apôtres. Ecouter les enseignements de l'Eglise, c'est écouter Jésus-Christ lui-même ; les mépriser, c'est mépriser Jésus-Christ et son Père céleste qui l'a envoyé, c'est se mettre au rang des païens et des publicains. Voilà, en résumé, la doctrine catholique sur la Bible et sur la Tradition.

IV

Les protestants ne veulent ni de la Tradition, ni de l'Eglise ; ils n'admettent que la Bible, interprétée par chaque individu. Les principales difficultés

qu'ils font aux catholiques sur cette question, se trouvent presque toutes réunies dans une conversation que j'eus un jour avec un colporteur de Bibles, homme d'un grand zèle religieux. Il m'offrait en vente une Bible, richement reliée, et dorée sur tranche.

a) « Achetez donc, me dit-il, ce joli volume ; vous ne devez pas avoir peur de la parole de Dieu qu'il renferme. »

—Qui vous assure, lui répondis-je, que ce volume contient la parole de Dieu ? Qu'en savez-vous ? Dieu vous a-t il envoyé quelqu'un pour vous porter cette Bible et vous affirmer que c'est sa doctrine que l'on y trouve ? —

« Oh ! non, reprit mon colporteur, mais Luther, Calvin, Knox, Wesley et tous nos grands réformateurs ont unanimement enseigné que la Bible contient toute la parole de Dieu et seulement la parole de Dieu aux hommes. Leurs prédécesseurs croyaient la même chose et avec raison, puisque la doctrine de la Bible est si sainte, si sublime, si supérieure à celle de tous les grands philosophes de l'antiquité, qu'un Dieu seul peut en être l'auteur. C'est ce qui a fait conclure à tous les Protestants que la Bible est un livre divin, un code de lois que Dieu lui-même a donné au monde. »

b) — Fort bien, lui répliquai-je, mais la Bible

n'est pas tombée du ciel entre les mains de Luther et de vos autres réformateurs ; ils l'ont reçue de l'Eglise Romaine dont ils sont séparés. Or cette Eglise, d'après l'idée fausse qu'ils s'en formaient, était depuis longtemps un foyer de corruption, d'erreurs et de ridicules superstitions. S'il en était ainsi, qui pourrait dire tous les changements, toutes les transformations qu'elle a dû faire subir à votre Bible ? Ce ne doit plus être qu'une ombre pâle de la parole de Dieu !

Vous trouvez que la doctrine des Ecritures est sainte et sublime ; c'est très vrai. Mais n'y a-t-il pas une foule de livres que vous ne regardez pas comme divins, qui ne sont pas dans la Bible, et dont la doctrine est aussi sainte, aussi édifiante que celle qui est énoncée dans les différents livres de l'Ecriture ? Voyez, par exemple, les admirables écrits des anciens Pères de l'Eglise ou l'*Imitation de Jésus-Christ*, et je suis bien convaincu que vous les trouverez plus édifiants, plus onctueux que le Livre des *Nombres* ou l'*Apocalypse*. Vous n'êtes donc pas capable de me démontrer clairement que votre Bible contient la parole de Dieu ou bien seulement la parole de certains hommes ; il vous est également impossible de me prouver qu'elle renferme tous les livres inspirés ou bien seulement une partie de ces livres. S'il me prenait fantaisie d'affirmer que l'*Imitation de Jésus-Christ*

est un livre divin et de l'insérer dans la Bible, qu'auriez-vous à dire pour me réfuter ? Ne serais-je pas en droit d'attribuer à ce livre les caractères qu'il vous plaît d'attribuer à d'autres ? Vous dites : le livre des *Nombres* a Dieu pour auteur, parce que sa doctrine est sublime. Et moi, je dis, le livre de l'*Imitation* est divin, parce que sa doctrine est plus sublime encore que celle du livre des *Nombres*. Lequel de nous a raison ? Qui résoudra cette question capitale ? Chez nous, l'Eglise se prononce avec autorité et chacun se soumet volontiers à ses décisions ; chez vous, la question demeurera éternellement à l'état de problème. En examinant certaines Bibles protestantes, je vois que les livres de Tobie, de Judith, de la Sagesse et autres ne s'y trouvent pas comme dans les Bibles catholiques : quelle raison avez-vous de les en exclure ? Aucune. — L'histoire nous apprend que Luther méprisait l'épître de saint Jacques qu'il appelait une *épître de paille* ; vous, vous la conservez dans vos Bibles : pourquoi encore cette divergence entre le vénérable père de la Réforme et les protestants modernes ? Voilà bien des questions sérieuses ; je vous défie de les résoudre. Vous êtes incapable de me dire si la Bible renferme la parole de Dieu, si elle renferme tous les livres divins, si elle n'en renferme pas de profanes, si elle n'a pas été changée, avec le temps, dans

des choses essentielles : ce sont là autant d'énigmes, autant de problèmes insolubles pour vous autres Protestants, qui n'admettez pas l'autorité infaillible de l'Eglise catholique. Vous croyez à la Bible sur votre propre autorité qui est très faillible et personne n'est tenu de s'astreindre à croire comme vous. Aussi vous avez pu remarquer que les Protestants ne s'accordent pas entre eux sur les livres qui doivent être considérés comme divins et inspirés ; tous les livres ont été tour à tour exclus de la Bible par les différents écrivains de la Réforme : sur ce point comme sur tout le reste, il leur a été impossible de s'entendre. En agissant ainsi, chacun restait dans son prétendu droit d'interpréter la Bible comme bon lui semble et d'en retrancher ce qu'il lui plaît, c'est-à-dire ce qui froisse ses préjugés religieux ou contrarie ses passions mauvaises. Si vous faisiez disparaître de votre Bible tous les livres que des Protestants érudits en ont exclus sous différents prétextes, elle serait *réduite à rien :* il ne vous resterait en mains que la reliure magnifique dont vous l'avez ornée.

c) « A Dieu ne plaise, reprit mon interlocuteur, à Dieu ne plaise que nous allions mettre l'autorité de l'Eglise, c'est-à-dire l'autorité d'hommes ordinaires au-dessus de celle de la parole de Dieu contenue dans la Bible. Nous laissons cette manière d'agir aux catholiques. Pour nous, nous

croyons que la parole de Dieu est la vérité même et ne doit pas être soumise à celle de l'homme ; nous croyons qu'elle est suffisamment claire pour être bien comprise de tout le monde ; nous croyons qu'elle est contenue tout entière dans la Bible et que tout ce que vous appelez *tradition* n'est qu'une pure invention humaine, une fabrique de fausses doctrines à l'usage du Pape et des évêques catholiques. »

— Avant de répondre, lui dis-je, à chacune de vos assertions, je vous répèterai de nouveau que pour les Protestants il est absolument impossible de démontrer d'une manière certaine que la Bible contient la parole de Dieu ; vous aurez beau faire, vous ne pourrez jamais donner une réponse satisfaisante à celui qui voudrait le nier carrément. Je répète également que vous ne pourrez jamais dire : Tel livre de la Bible est *très certainement* inspiré et divin ; il a Dieu pour auteur. Cet enseignement positif ne peut se trouver que dans l'Eglise catholique, où il y a une autorité infaillible, capable de discerner toujours le vrai du faux, et la parole divine de la parole humaine.

Vous ajoutez que la parole de Dieu est la vérité même ; en cela nous sommes d'accord. Mais nous ne soumettons pas la parole de Dieu à celle de l'homme, comme vous l'avez affirmé. Lorsque l'Eglise enseignante, par l'organe du

souverain Pontife ou d'un concile, déclare que tel livre de la Sainte Ecriture, par exemple, celui de la Sagesse, est divin et inspiré, elle n'a pas la prétention de lui conférer une autorité divine ; elle ne fait que constater une chose qui existait déjà et elle oblige les fidèles, en vertu de l'infaillibilité dont elle est revêtue, à mettre ce livre au nombre des livres sacrés qui ont Dieu pour auteur : ce qui pouvait auparavant être l'objet d'un doute, devient dès lors l'objet de notre foi, puisque c'est Dieu qui a parlé par son Eglise.

De même lorsque l'Eglise donne l'interprétation d'un texte de la Sainte Ecriture, elle ne prétend pas pouvoir le faire d'une manière arbitraire ; non, elle déclare tout simplement le sens ou l'idée que Dieu voulait exprimer dans ce texte. Ainsi lorsque le Conseil Privé d'Angleterre interprète une loi un peu équivoque, promulguée par le Souverain, personne ne songe à dire que l'autorité de ce Conseil se trouve placée au-dessus de celle de notre Roi ; chacun comprend facilement que le Conseil Privé s'est borné à fixer le sens que le Souverain attachait à cette loi. La seule différence qui existé entre ces deux cas, c'est que le Conseil Privé, étant faillible, peut dénaturer le sens de la loi, tandis que l'Eglise, avec son infaillibilité, ne peut pas fausser le sens du texte sacré. —

Mais je veux vous donner un autre argument.

Quand vous lisez la Bible, vous cherchez à en comprendre le sens et à le fixer ; prétendez-vous par là mettre votre autorité au-dessus de celle de la parole de Dieu ? Non, sans doute. Mais l'Eglise catholique ne fait pas autre chose que vous ; elle interprète les Livres Saints. Les hommes dont elle se sert sont versés dans la connaissance des Ecritures ; ils les ont étudiées toute leur vie : quand même ils ne seraient pas assistés de l'Esprit-Saint qui les préserve de l'erreur, leur interprétation collective n'offrirait-elle pas encore plus de garanties de vérité que votre interprétation particulière ? Leur science est bien aussi vaste que celle des Protestants : pourquoi donc se tromperaient-ils nécessairement ?

d) Vous dites que *la Bible est claire* et à la portée de tout le monde. Cela est vrai pour certains textes ; nous n'avons jamais prétendu que tout fût d'une impénétrable obscurité. Cependant une bonne partie de la Sainte Ecriture échappe à l'intelligence de la masse des chrétiens ; ils sont incapables d'en saisir le véritable sens et, qui plus est, ils sont bien souvent dans l'impossibilité même de la lire. Combien de chrétiens qui n'ont jamais su lire et qui ne le sauront jamais ! Combien n'y en a-t-il pas qui, malgré l'instruction qu'ils ont reçue dans leur enfance, ne sont pas en état de comprendre les obscurités de la Bible ! Car,

comme le dit l'apôtre saint Pierre, il y a dans les épîtres de saint Paul des *endroits difficiles à comprendre, que des hommes ignorants et légers détournent à de mauvais sens, ainsi que les autres Ecritures, pour leur propre perte.*

En outre, si *la Bible est claire*, comme vous l'affirmez, comment se fait-il que chaque verset a reçu dans le protestantisme, des interprétations si nombreuses et si différentes ? Il y a presque autant d'opinions que d'individus sur chaque texte. Si la Bible était à la portée de tous, tout le monde lui donnerait le même sens et l'interprèterait d'une manière uniforme ; cela est évident. Si donc une foule de personnes intelligentes, bien intentionnées, pieuses et instruites ne peuvent s'entendre sur la signification d'un grand nombre de passages de l'Ecriture, n'est-ce pas une preuve convaincante que les clartés dont on parle ne sont pas toujours brillantes ?

e*)* Vous ajoutez que la parole de Dieu est *toute* contenue dans la Bible et *uniquement* dans la Bible. Mais vous n'êtes pas capable de prouver cela ; il est bien plus facile d'affirmer une chose que de la démontrer. Quelques Apôtres seulement ont écrit et encore ne l'ont-ils fait que pour des circonstances particulières, pour les besoins spéciaux d'une Eglise ou d'une personne ; rien n'indique qu'ils aient voulu consigner dans les

Ecritures toute la doctrine révélée par Jésus-Christ. L'Eglise était fondée, l'Evangile était prêché en tous lieux avant qu'un seul mot du Nouveau Testament eût été écrit. Les Epîtres et les Evangiles n'ont pas été publiés tout d'un coup, mais par parties dans le cours du premier siècle ; et ils n'ont été réunis définitivement que vers le quatrième siècle. Auparavant on les lisait dans les Eglises particulières ; quelques fidèles en possédaient des exemplaires, ce qui était rare ; le peuple, en général, ne connaissait la religion chrétienne que par la prédication des pasteurs légitimes, par l'enseignement oral et non par l'Ecriture. Il y avait loin de là au protestantisme qui veut que chacun ait sa Bible, la lise soigneusement et en tire son symbole de foi ; cette prétention eût été ridicule et impossible avant l'invention de l'imprimerie au quinzième siècle ; elle est encore insoutenable, même avec le progrès moderne.

D'ailleurs il est faux de dire que toute la doctrine du Sauveur est contenue dans la Bible ; je vous défie de le prouver par un texte de la Bible. Vous ne pourrez pas me le démontrer par la tradition, puisque vous la rejetez comme une fabrique de fausses doctrines. Mais si vous me le permettez, je vous ferai voir même que nous sommes tenus de croire des choses qui ne sont pas

renfermées dans la Sainte Ecriture. Ecoutez saint Paul qui écrit aux Thessaloniciens, dans sa seconde épître (ch. II, v. 14) : « C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes, et gardez les *traditions* que vous avez apprises soit par nos *discours*, soit par notre lettre. » Il y a donc des doctrines qui nous sont arrivées par la tradition seulement et non par l'Ecriture, et que nous devons cependant garder avec soin. Plus loin (ch. III, v. 6) il ajoute : « Nous vous ordonnons, mes frères, au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de vous séparer de tous nos frères qui se conduisent d'une manière déréglée, et non selon la *tradition* qu'ils ont reçue de nous. » Ailleurs il recommande instamment à son disciple Timothée de *conserver le dépôt* de la foi, d'éviter les nouveautés profanes de paroles et les oppositions de la fausse science ; il veut qu'il prenne pour modèle les *saines paroles qu'il a entendues* de lui, qu'il les *confie à son tour à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres*, qu'il *demeure ferme dans ce qu'il a appris*, *etc*, *etc* (1).

Voilà qui est clair : il y a des doctrines qui sont enseignées de vive voix, qui ne sont pas écrites et dont les Apôtres et leurs successeurs

I Tim. c. VI, v. 20 ; II Tim. c. I, v. 13 ; c. II, v. 2 ; c. III, v. 14.

doivent être les gardiens fidèles : en d'autres termes, il y a des traditions divines.

Vous ne voulez pas de la *tradition*, vous la chargez d'anathèmes ; cependant vous l'admettez sans trop le savoir et vous êtes même forcés de l'admettre. D'où vous vient la coutume de célébrer le dimanche, au lieu du sabbat ou du samedi dont il est toujours question dans la Bible ? De la tradition. D'ou tenez-vous l'usage de baptiser les enfants et de ne pas réitérer le baptême conféré par les hérétiques ? De la tradition. Qui vous a enseigné à ne pas permettre les mariages entre proches parents ? La tradition. Eh ! mon cher ami, sans la tradition de l'Eglise catholique romaine, comment sauriez-vous que la Bible renferme la parole de Dieu ? Comment démontreriez-vous que tous les livres qui la composent ont Dieu pour auteur ? Comment pourriez-vous être certains que ces livres n'ont pas été notablement modifiés, augmentés ou diminués avec le cours des siècles ? La solution de chacune de ces questions devient impossible en dehors de la tradition catholique. L'Eglise Romaine seule peut vous dire avec assurance : Je suis chargée d'enseigner à toute créature les vérités que Dieu a révélées au monde ; je les ai conservées intactes, grâce à l'assistance de l'Esprit-Saint. Ces vérités, vous les trouverez et dans la Sainte Ecriture et dans la

Tradition ; telle édition de la Bible, d'où vous avez exclu les livres de la Sagesse, de Tobie, de Judith et autres, est incomplète ; dans telle autre version, le sens du texte sacré a été faussé ou complètement changé ; telle tradition ne vient pas de Dieu, elle renferme une erreur. L'Eglise accomplit sa mission divine, lorsqu'elle condamne vos Bibles qui faussent le sens de la parole de Dieu ou qui ne donnent qu'une partie des livres inspirés, ou encore lorsqu'elle défend la lecture de certains ouvrages contraires à la saine morale et à la foi chrétienne : c'est là précisément la raison pour laquelle elle s'oppose au colportage de vos Bibles protestantes et de vos pamphlets généralement injurieux à la doctrine catholique.

f) — « Mais, reprit mon adversaire, si Dieu a parlé dans la Bible, il a dû le faire d'une manière claire et compréhensible ; il doit désirer que sa parole écrite soit entre les mains de tout le monde ; aussi recommandait-il aux Juifs de *scruter les Ecritures*, d'ajouter foi aux enseignements de Moïse et des Prophètes ; il est également à présumer que la Bible, inspirée de Dieu, est un code complet des lois divines, et qu'en dehors de ce code il n'y a aucune autre vérité révélée.»

— Si Dieu, lui répondis-je, avait voulu faire des Ecritures la règle prochaine de notre foi, il les aurait sans aucun doute rendues tellement

claires que personne n'aurait pu en fausser le sens ; la plus grande uniformité dans l'interprétation de la Bible se serait fait remarquer partout. Mais comme Jésus-Christ a confié à son Eglise toute sa doctrine avec mission de l'enseigner, de la conserver intacte et de la propager, il s'ensuit que cette clarté lumineuse de l'Ecriture n'était pas nécessaire. Les obscurités, que les saints Pères et même les Protestants n'ont pu s'empêcher de reconnaître dans la Bible, devaient recevoir dans l'Eglise infaillible les éclaircissements et les explications convenables.

Ce que le Sauveur désire, ce n'est pas que chaque chrétien ait un exemplaire de la Bible et la lise chez lui, mais il veut que les doctrines et les enseignements donnés au monde par écrit ou autrement soient connus et mis en pratique. Or l'Eglise par le ministère de ses pasteurs instruit ses enfants des vérités renfermées dans l'Ecriture, et par le moyen des sacrements elle leur donne la force de pratiquer toutes les vertus chrétiennes. Le protestantisme se contente de mettre entre les mains de ses adeptes un livre, souvent obscur, que la plupart ne peuvent comprendre, une lettre morte que chacun interprète à sa guise.

Lorsque Notre-Seigneur dit aux Juifs : *Vous scrutez les Ecritures, parce qu'elles rendent témoignage de moi*, il ne les engageait pas à lire toute la

Bible, puisque les différents livres n'en étaient pas encore écrits ; il ne leur donnait pas un commandement général ; il voulait tout simplement leur faire constater que les prophéties de l'Ancien Testament concernant le Messie s'appliquaient bien à lui-même et que l'étude de celles-ci les conduirait à la connaissance de celui qui était leur Rédempteur et leur Maître. Nous, catholiques, nous croyons, comme l'ordonnait Jésus-Christ, aux enseignements de Moïse et des Prophètes, mais nous n'avons pas la prétention d'interpréter ces enseignements à notre guise et autrement que l'Eglise, notre Mère.

D'après ce que j'ai déjà dit, il est évident que Notre-Seigneur ne voulait pas faire des Ecritures un code complet de la doctrine révélée, puisqu'il a établi son Eglise sans le secours de la Bible et qu'il n'a voulu, plus tard, consigner dans cette Bible qu'une partie des doctrines qu'il avait apportées aux hommes.

Vous vendez vos Bibles comme renfermant la parole de Dieu, comme étant inspirées, et vous n'êtes pas capables de le prouver. Vous prétendez qu'elles sont complètes, et cependant elles sont certainement incomplètes, attendu qu'elles ne renferment pas plusieurs livres que les Juifs eux-mêmes avaient en grande vénération, et que l'Eglise a toujours rangés parmi les livres divins.

Vous affirmez que vos traductions ou versions sont bonnes ; c'est ce que vous ignorez et ce qui est faux dans bien des cas. Vous vous élevez contre la tradition et vous êtes obligés de l'admettre sous peine de renoncer à la Bible ; plusieurs de vos croyances et de vos pratiques n'ont d'autre base que la tradition.

La meilleure chose à faire pour vous serait de détruire vos Bibles et d'écouter les enseignements de l'Eglise Catholique qui est la seule société fondée par le Christ. Cette Eglise n'a jamais défendu d'une manière générale la lecture de la Bible ; elle ne l'a défendue que pour ceux à qui elle pouvait être nuisible, à ceux qui étaient exposés à ne pas la comprendre, à en fausser le sens et peut-être à en déduire des erreurs très pernicieuses, car saint Augustin affirmait déjà de son temps que *les hérésies sont nées des Ecritures qui, tout en étant bonnes en elles-mêmes, ne sont pas bien comprises.* Rappelez-vous, de plus, que la Bible n'est pas essentielle comme l'Eglise : Jésus-Christ n'a rien écrit, il a prêché ; il a ordonné à ses Apôtres non pas d'écrire, mais d'annoncer son Evangile aux peuples par l'enseignement oral, et de fait quelques Apôtres seulement ont écrit. Plus tard, nous voyons la société chrétienne grandir, embrasser la plupart des peuples de la terre, et cependant la Bible est relativement très peu répandue et peu

lue par les fidèles. Le christianisme pouvait donc se développer à l'aise dans le monde sans le secours de la Bible ; soyer sûr qu'il se conservera et demeurera très vivace sans la diffusion de vos Bibles.

Le malheureux colporteur s'éloigna de moi en me répétant qu'il réfléchirait sur ce que je venais de lui dire. Depuis ce temps il s'est fait catholique et est maintenant père de famille exemplaire.

CHAPITRE QUATRIÈME

Prétendue intolérance de l'Eglise catholique

SOMMAIRE

I. L'Eglise est intolérante pour l'erreur, mais non pour les personnes. — II. Intolérance des hérétiques qui accusent faussement l'Eglise. — III. L'Eglise a toujours répudié l'erreur et la fausse morale ; en cela elle a imité Jésus-Christ, les Apôtres et les Saints. — IV. Conduite de l'Eglise envers les Albigeois, les Musulmans et les Juifs à l'époque des croisades. — V. L'Eglise ne propage pas la foi par la force : ce qu'on doit penser de l'*Inquisition*, de la *St-Barthélemy* et de la *Révocation de l'Edit de Nantes.* — VI. Comment entendre cette proposition : *Hors de l'Eglise, pas de salut.* — VII. L'Eglise n'est l'ennemie ni de la vraie liberté, ni du vrai progrès.

I

On a bien souvent adressé à l'Eglise Catholique le reproche d'*intolérance ;* il a y du vrai et du faux dans cette accusation qu'on porte contre l'Eglise.

Il faut distinguer entre l'erreur et les personnes qui professent cette erreur.

Il est vrai de dire que l'Eglise est *intolérante pour l'erreur ;* et comment pourrait-il en être autrement ? N'est-elle pas la gardienne de la doctrine révélée ? Ne doit-elle pas la protéger contre ceux qui la nient, qui la changent ou qui la tournent en ridicule ? Jésus-Christ ne lui a-t-il pas ordonné d'enseigner toutes les nations et de veiller sur le dépôt de la foi ? Elle manquerait donc à sa mission divine, si elle laissait dépérir entre ses mains le trésor précieux qui lui a été légué par son céleste Fondateur et si elle ne cherchait pas à le défendre contre les voleurs qu'elle rencontre sur son chemin.

Mais il est faux de dire qu'elle soit *intolérante pour les personnes*, pourvu que ces personnes ne travaillent pas à propager leurs erreurs et à détruire la vérité sous les coups de la persécution. Semblable au divin Maître qui déteste souverainement le péché mais qui aime malgré cela le pécheur, l'Eglise répudie les fausses doctrines, tout en s'efforçant, par des voies de douceur et de persuasion, de ramener au bercail ceux qui les professent.

L'Eglise a été intolérante contre le culte des faux dieux du paganisme, contre les impures doctrines des Gnostiques, des Manichéens, des

Vaudois et des Albigeois, contre les nouveautés sacrilèges des chefs du protestantisme ; mais n'avait-elle pas mille fois raison ? Où en serait le monde si elle ne s'était pas opposée comme un mur d'airain à l'invasion de tous les vices et de mille erreurs monstrueuses ? Pourquoi serait-elle en cela plus blâmable que la societé civile qui condamne à la déportation ou à la mort les malfaiteurs et les assassins ? On dit : la société civile est de droit naturel, et par conséquent les moyens de pourvoir à sa conservation sont aussi de droit naturel. Mais l'Eglise est de droit divin : c'est donc Dieu lui-même qui lui ordonne de veiller à sa conservation par l'emploi des moyens nécessaires à cette fin : c'est pourquoi elle repousse l'erreur partout où elle la rencontre et cherche à se protéger contre les attaques de son ennemie.

« L'Eglise a eu recours à la charité pour ramener les errants ; elle n'a invoqué l'appui du bras séculier et appelé la force au service de la vérité, que lorsqu'elle a été obligée de se défendre contre les hérétiques furieux, qui l'attaquaient les armes à la main, troublaient la paix publique, et mettaient en question la société civile, aussi bien que la société religieuse. Voilà en trois mots, le résumé de tout ce qui a été fait contre l'hérésie, depuis l'origine des siècles : y a-t-il de quoi crier à

l'intolérance et à la cruauté ? » (Abbé Berseaux)

Et quels sont donc parmi les hérétiques ceux qui ont le droit de formuler cette accusation ? Est-ce Luther qui voulait laver ses mains dans le sang des Cardinaux et des Papes ? Est-ce Calvin qui poussa la férocité jusqu'à faire brûler le médecin espagnol, Michel Servet ? Est-ce Henri VIII, ou Edouard VI, ou Elisabeth, ou Cromwell, ou Jean Knox, eux qui, pour établir leurs systèmes religieux, ont fait périr sur l'échafaud des milliers de personnes ? Seraient-ce par hasard les disciples de l'impie Voltaire qui voulait écraser l'infâme, ou du sauvage Rousseau qui ordonnait de punir de mort ceux qui, ayant reconnu les dogmes de foi d'un pays, se conduiraient comme ne les croyant pas ? Seraient-ce encore les partisans du gallicanisme qui ont opprimé l'Eglise de toutes manières, empêchant les communications avec le Souverain Pontife, défendant la publication des bulles des Papes, ou voulant forcer l'Eglise à accorder, malgré ses propres lois, la sépulture ecclésiastique à des chrétiens indignes ? Non certes, car tous ces partisans de la tolérance universelle ont été bien souvent très intolérants ; ils ont vanté ce qu'il n'ont jamais pratiqué et ils ont flétri chez les autres ce qu'ils approuvaient par leur conduite ordinaire.

III

Oui, l'Eglise a été intolérante envers l'erreur et la fausse morale. C'est pourquoi elle s'est élevée avec tant de force contre le dévergondage de la mauvaise presse, contre les mauvais livres et les mauvais journaux qui empoisonnent les âmes en s'attaquant à la foi chrétienne, aux bonnes mœurs, et à tous les principes de justice et d'honnêteté.

L'Eglise s'est toujours montrée intolérante contre les cabarets, qui sont la ruine de la fortune et du bonheur des familles, le fléau de la société, la voie du vice et du déshonneur pour les individus. Elle l'a été également contre le luxe effréné, source intarissable de tant de misères de toute espèce ; contre les coupables divertissements du monde où la modestie, la piété et la simplicité chrétienne viennent faire un si triste naufrage. Mais l'Eglise n'a-t-elle pas eu raison d'en agir ainsi ? Ne devrait-on pas la bénir mille fois de ses efforts au lieu de lui en faire un crime ?

On pourrait ajouter avec l'Abbé Berseaux : « L'Eglise est intolérante, lorsqu'il s'agit d'accorder les honneurs de la sépulture chrétienne à des pécheurs dont le dernier soupir a été un blasphème contre le Christ. Mais n'est-il pas juste que ceux qui n'ont pas voulu accomplir les devoirs que l'Eglise impose, ne jouissent pas des honneurs qu'elle accorde ? N'est-il pas juste que

le prêtre refuse les prières publiques à ceux qui volontairement n'ont donné au moment suprême aucun signe public de religion ? N'est-il pas juste qu'il refuse les cérémonies accessoires à ceux qui ont dédaigné les rites importants et nécessaires ? N'est-il pas ridicule, de la part des adversaires, de vouloir qu'on récite pour des impies, après leur mort, des prières à l'efficacité desquelles ils n'ont pas cru pendant leur vie ? N'est-il pas ridicule encore de vouloir faire inhumer en terre sainte, c'est-à-dire, dans des lieux bénits par l'Eglise pour recevoir les restes sacrés de ses enfants, ceux qui jusqu'à leur dernier souffle, se sont ri des bénédictions de l'Eglise ?.. Pourquoi seraient-ils enterrés comme ils n'ont voulu ni vivre, ni mourir ?.. M. de Cormenin a dit avec sa nerveuse logique : Ou vous croyez, ou vous ne croyez pas. Si vous ne croyez pas, ne demandez pas à l'Eglise ce qu'elle n'accorde qu'aux croyants : si vous croyez, si vous avez la foi, soumettez-vous à ceux qui gouvernent la foi (1). »

Jésus-Christ, les apôtres et les Saints de tous les temps n'ont jamais été tolérants pour l'erreur ; ils ont su montrer de la bienveillance pour les personnes ; ils les ont traitées avec une grande douceur, afin de les ramener à la vérité, mais se

(1) L'Evangile et le siècle. p. 227.

montrer indifférents pour les doctrines, prétendre qu'elles ont toutes le même droit d'exister et de se propager, jamais ! L'Eglise n'a jamais fait de concessions touchant le dogme et la morale ; éternellement vrais, ils ne peuvent subir de changement. L'Eglise, comme son divin Fondateur, n'admet pas qu'on puisse servir deux maîtres à la fois, ni qu'on puisse concilier le oui et le non, la vérité et l'erreur, la lumière et les ténèbres. Dieu a créé l'intelligence de l'homme pour la vérité et son cœur pour aimer le bien et y tendre ; la volonté divine est expresse sur ce sujet et l'homme, créature de Dieu, est obligé de s'y soumettre. D'où il suit que l'homme n'est pas libre de choisir le mal et l'erreur ; s'il le fait, il résiste à Dieu, il s'insurge contre l'Eglise chargée de défendre les droits de Dieu ici-bas.

« Par cela seul, ajouterai-je encore avec le même auteur déjà cité, par cela seul que vous professez, (vous, protestants), la tolérance universelle, vous vous condamnez. En effet, un homme qui tolère tout est un homme qui ne tient à rien ; de même qu'un homme qui tolère beaucoup est un homme qui tient à peu de chose ; de même encore qu'un homme qui ne tolère rien est un homme qui tient à tout ce sur quoi il est intolérant. Par là même que l'Eglise ne tolère rien de ce qui est contraire à la foi et aux mœurs, elle

démontre qu'elle tient fermement à la foi et aux mœurs ; par là même, au contraire, que vous demandez la tolérance pour tout ce qui est opposé à la foi et aux mœurs, vous démontrez que vous ne faites pas plus de cas de la vérité que de l'erreur, du vice que de la vertu, et qu'il est indifférent à vos yeux d'être matérialiste ou spiritualiste.. musulman ou chrétien. Avouez que si vous persistiez dans vos sentiments, vous ne donneriez pas une haute idée de la portée de votre esprit et de la dignité de votre caractère, puisque tout vous paraîtrait également vrai et également faux, également bon et également mauvais. »

IV

« N'est-ce pas une infamie, disent nos adversaires, que de vouloir imposer la foi aux gens, comme l'a fait l'Eglise pour les *Albigeois*, pour les *Musulmans* et les *Juifs* à l'époque des croisades ? La foi est un acte libre et l'Eglise ne peut pas l'imposer par la force. »

Voici la réponse ; elle est facile.

Les *Albigeois* étaient des sectaires très dangereux pour la société ; ils mettaient à feu et à sang des provinces entières et cherchaient à répandre leurs doctrines même par la violence. Leurs principes étaient horribles ; ils réprouvaient le mariage

et la famille, rejetaient toute distinction entre le vice et la vertu, cherchaient à anéantir la religion catholique alors reconnue par tous les gouvernements de l'Europe : si on les eût laissés faire, ils n'auraient produit que des ruines dans le monde chrétien. L'Eglise n'accomplissait-elle pas un devoir, une mission sainte en engageant les fidèles à se liguer contre ces démolisseurs ? Et au lieu de la blâmer d'avoir entrepris une semblable croisade, ne serait-il pas plus juste de l'en remercier avec effusion de cœur ?

Pour ce qui concerne les *Musulmans*, l'Europe catholique n'eut en vue que de se protéger contre les attaques continuelles de ces ennemis acharnés du nom de chrétien. On sait tout ce qu'ils firent souffrir aux chrétiens en Palestine, en Syrie, en Espagne, et ce qu'il fallut d'énergie persévérante pour les empêcher de prendre racine dans la plus grande partie de l'Europe. C'est l'Eglise Romaine, ce sont les Papes, en particulier, qui ont été les sauveurs de l'Europe et qui ont préservé la civilisation d'une ruine complète. Sans eux, les Musulmans seraient les maîtres de la France, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Autriche, etc.

Dans toutes ces luttes sanglantes contre les fanatiques mahométans, l'Eglise n'avait pas l'intention de leur imposer la foi malgré eux ; elle voulait surtout se protéger contre leur barbarie et leurs

invasions formidables. Il y a grande différence entre les efforts que fait l'Eglise pour *protéger* la foi des fidèles et ceux qu'elle fait pour *propager* la foi parmi les incroyants. Je vous ai déjà parlé des premiers. Voici ce que dit saint Thomas sur le dernier sujet : « Il y a des infidèles qui, comme les gentils et les juifs, n'ont jamais embrassé la foi ; on ne doit en aucune manière les contraindre à la foi, parce que pour croire, il faut vouloir. Les fidèles doivent néanmoins, s'il le peuvent, les contraindre à ne pas combattre la foi par leurs blasphèmes, par leurs discours fallacieux et leurs persécutions ouvertes. Aussi les chrétiens ont-ils souvent fait la guerre aux infidèles, non point pour les forcer à croire, — car quand même ils les auraient vaincus et faits prisonniers, ils les auraient laissés libres, — mais pour les forcer à ne pas empêcher la foi de Jésus-Christ. »

Quant aux *Juifs*, il est certain qu'ils ont trouvé constamment auprès des Souverains Pontifes une protection qui leur était refusée par les différents souverains de l'Europe, à cause de leurs rapines et de leurs usures. Qui n'a entendu parler du *Ghetto*, de ce quartier de Rome qui était comme le paradis des Juifs sous le gouvernement des Papes ?

V

Certains écrivains trouvent absurde et infâme que l'Eglise songe parfois à se défendre et à protéger la foi des fidèles par la force des armes. Mais qu'y a-t-il en cela de blâmable ? Ne voit-on pas tous les jours des individus qui défendent leur fortune et leur vie ? Pourquoi ne leur serait-il pas loisible de défendre leur foi, qui est le plus précieux de tous les biens ? On applaudit à un peuple qui court aux armes pour protéger ses frontières ; pourquoi serait-ce un crime pour une nation chrétienne de protéger par les armes sa foi qui est le plus grand de tous les trésors ?

— « Mais revenons-en aux faits, nous disent nos adversaires, et osez nier, si vous le pouvez, que l'Eglise Romaine a été bien souvent intolérante jusqu'à la cruauté. Aurez-vous le courage d'essayer de justifier les rigueurs sauvages de l'*Inquisition*, le *Massacre de la Saint-Barthélemy*, le *Bannissement des Huguenots* par suite de l'édit de Nantes ? Ce sont là des infamies qui souilleront à jamais l'histoire du catholicisme. »

Ma réponse sur ces points sera aussi concise que possible, attendu que je ne veux pas traiter ici les questions d'histoire. Toutefois retenez bien les conclusions suivantes qui découlent des faits ; elle vous serviront à répondre à ceux qui ont

toujours à la bouche les grands mots d'Inquisition et autres et qui ne savent même pas ce qu'ils signifient.

a) Pour ce qui concerne l'INQUISITION, je dirai 1° que ce tribunal, tel qu'établi par les Papes du treizième siècle contre les Albigeois et autres hérétiques de cette espèce, était un immense bienfait pour la société, puisqu'il la protégeait contre des sectaires turbulents, séditieux et professant des doctrines très dangereuses.

2° que l'Inquisition Romaine fut toujours, relativement aux usages de l'époque, d'une grande douceur et ne condamna jamais les hérétiques à la peine capitale.

3° qu'elle fut établie dans les divers états de l'Europe à la demande des souverains qui la considéraient comme indispensable au bien-être matériel et moral de leurs sujets et comme une protection contre les efforts de l'hérésie.

4° que l'Inquisition espagnole, fondée à la sollicitation de Ferdinand et d'Isabelle, eut un caractère éminemment politique, puisque les inquisiteurs étaient nommés, dirigés, révoqués par le roi et non par l'autorité ecclésiastique.

5° que les rigueurs de ce tribunal d'Espagne, bien que réelles dans plusieurs cas, ont été considérablement exagérées par la mauvaise foi de certains écrivains impies, qu'il procédait avec

prudence et que jamais il ne se montra aussi sévère que les tribunaux purement civils de cette époque.

6° que le nombre des condamnés pour hérésie a été en réalité peu considérable, attendu que l'Inquisition de ce pays jugeait d'une foule d'autres délits qui n'avaient aucun rapport avec la foi.

7° que l'expulsion des Maures d'Espagne fut une affaire complètement politique, exécutée sur l'ordre du souverain, et à laquelle l'Inquisition elle-même demeura tout à fait étrangère.

8° que les Papes renouvelèrent leurs protestations contre la sévérité de certains inquisiteurs et allèrent même jusqu'à les excommunier.

9° que l'Inquisition n'entrava aucunement le progrès des sciences et des lettres en Espagne, qu'elle préserva ce pays des guerres religieuses et du poison de l'erreur. En somme, elle commit des abus que l'Eglise travailla à corriger, et elle rendit, malgré tout, de grands services.

b) Quant au massacre de la SAINT-BARTHÉLEMY, je réponds 1° que le protestantisme, au moment de son apparition en France au seizième siècle, constituait un grave danger pour la religion et pour l'Etat, au double point de vue social et politique; il bouleversait le royaume, et comme il jouait un rôle tout à fait agressif, il n'avait pas à se plaindre d'une répression un peu sévère ; la

société catholique avait le droit de se défendre.

2° que la royauté française se montra pleine de condescendance pour les sectaires et qu'elle put même mériter le reproche d'avoir été trop débonnaire, soit par clémence naturelle, soit par calculs politiques.

3° que le roi Charles IX et sa cour n'avaient nullement prémédité de longue main le carnage de la Saint-Barthélemy (qui eut lieu dans la nuit du 24 au 25 août, 1572) ; que le tout fut combiné le jour même du massacre ; que les chefs seuls qui se trouvaient à Paris (Coligny et autres) devaient payer de leur tête leurs complots et leur rébellion, et qu'aucun ordre royal ne fut envoyé aux gouverneurs de provinces pour leur enjoindre d'exterminer les Huguenots ou protestants français.

4° que le nombre des victimes a été fort exagéré par certains écrivains calvinistes et qu'il peut se réduire à environ quinze ou seize cents.

5° que la religion n'eut aucune part dans ce massacre, que ni cardinaux, ni évêques, ni prêtres, ni moines ne se mêlèrent de ce complot et que la politique en dirigea toutes les pénibles circonstances.

6° que le Pape Grégoire XIII fit chanter un *Te Deum* à Rome, non pas pour remercier Dieu de ce que les Huguenots avaient été exterminés,

mais parce qu'il avait été informé que la famille royale avait échappé à un complot des plus affreux.

c) Pour ce qui concerne L'ÉDIT DE NANTES, rendu par Henri IV en faveur des Huguenots en 1598, et RÉVOQUÉ par Louis XIV, en 1685, je n'hésite pas à déclarer indubitables les points suivants :

1° La liberté des cultes était encore presque inconnue au XVIIe siècle, non seulement en France, mais en Angleterre, en Allemagne, partout.

2° Louis XIV avait raison de travailler à faire disparaître du royaume de France cette anomalie et cette source de discordes intestines en rétablissant peu à peu l'unité du culte catholique.

3° Parmi les moyens employés pour atteindre son but, la douceur fut le principal et le plus louable ; mais les rigueurs exercées sur les Huguenots, bien que réelles dans certains cas et répréhensibles, ont cependant été fort exagérées par certains écrivains et étaient en contradiction avec les intentions du roi.

4° Ce monarque avait le droit de révoquer l'édit de Nantes et tous les édits antérieurs, attendu que ce n'étaient pas des traités d'alliance irrévocables, mais des privilèges temporaires n'ayant d'autre origine légale que l'injustice et la violence des Huguenots et susceptibles d'être

rappelés avec le changement des circonstances.

5° Le nombre des Calvinistes qui émigrèrent à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, fut moins considérable qu'on ne s'est plu à le dire.

6° Les torts matériels qui résultèrent pour la France de cette émigration, — *volontaire* de la part des Huguenots, car le roi avait défendu de sortir du territoire français, —furent peu sérieux et amplement compensés par l'unité religieuse et nationale, par la cessation des guerres civiles, par la prospérité générale du pays qui en fut la conséquence.

7° L'Eglise, (c'est-à-dire les évêques et le Pape) ne fut pour rien dans cet acte du roi, non plus que dans les violences qui accompagnèrent les *dragonnades* de Louvois, et elle ne se servit toujours envers les Huguenots que des armes de la charité évangélique et de la persuasion.

VI

« N'est-ce pas une cruauté, nous disent encore les protestants, de soutenir que, *hors de l'Eglise Romaine il n'y a pas de salut ?* Que deviennent alors les grécs schismatiques, les anglicans, les calvinistes, les méthodistes, les quakers, les presbytériens, les baptistes etc ? Est-ce que vous les envoyez tous en enfer ? L'intolérance pourrait-elle être portée plus loin et l'Eglise catholique

ne s'arroge-t-elle pas le droit de juger les hommes, droit qui appartient exclusivement à Dieu? Les protestants ne pourraient-ils pas être en possession de la vérité tout aussi bien que les catholiques? »

Réponse. — Il y a plusieurs remarques à faire sur ce sujet. 1° Cette intolérance n'est pas particulière au catholicisme, car toutes les anciennes confessions de foi protestantes, saxonne, suisse, belge, écossaise, calviniste, etc. énonçaient le principe que hors de l'Eglise véritable du Christ il n'y a pas de salut possible, le Sauveur ayant fait aux chrétiens une obligation stricte d'obéir à son Eglise.

2° Sans aucun doute, il n'y a pas de salut possible, lorsqu'on est hors de l'Eglise *par sa faute et volontairement*, car alors on méprise l'autorité divine de l'Eglise, on se montre rebelle à Jésus-Christ et il est impossible de se sauver dans l'état de révolte contre Dieu. Mais il est faux de dire qu'il n'y a pas de salut hors de l'Eglise, lorsqu'on y est *involontairement ou par ignorance*, car là où il n'y a point de volonté, il n'y a point de péché.

3° Il y a aussi chez les hérétiques et les schismatiques des hommes qui sont absolument dans la bonne foi; souvent ils auront été élevés en dehors de la véritable Eglise par des parents qui n'ont jamais aperçu le flambeau de la vérité, ou

bien ils auront été séduits dès leur jeune âge par de trompeuses apparences ; l'erreur aura pris à leurs yeux des couleurs séduisantes : alors il peut se faire qu'ils ne soient pas réellement coupables, étant dans une ignorance *invincible* de la vérité ; ils ne sont même pas hérétiques formellement, puisque pour cela il faut soutenir l'erreur *avec opiniâtreté*, contrairement aux enseignements connus de l'Eglise, aux lumières de la foi et de sa conscience. Sans vouloir prévenir les jugements de Dieu, nous croyons que leur bonne foi les excuse et qu'ils peuvent êtres sauvés.

4° Quant aux *infidèles*, qui n'ont jamais connu les lumières de l'Evangile, il est évident que leur ignorance de la foi, si elle est involontaire et invincible, ne peut pas être punissable. Dieu demandera beaucoup à ceux qui auront reçu beaucoup et moins à ceux qui auront moins reçu ; il ne cherche pas à recueillir là où il n'a pas semé. Maître juste et équitable, il ne réclamera de chacun que proportionnellement aux grâces et aux lumières qu'il lui aura données, et nul doute que les infidèles qui auront correspondu fidèlement aux bienfaits de Dieu, pourront arriver au ciel, puisqu'ils appartiennent, ainsi que les protestants de bonne foi, à l'âme de l'Eglise du Christ.

VII

Que signifie donc cette formule : *Hors de l'Eglise pas de salut ?*

Elle signifie que celui qui demeure *par sa faute et d'une manière coupable* en dehors de la vraie Eglise du Christ, ne pourra pas être sauvé dans l'autre vie et encourra positivement la damnation éternelle.

VIII

« Mais, reprennent nos adversaires, l'Eglise est l'ennemie déclarée du progrès moderne. Elle répudie la liberté de pensée, la liberté de la parole, la liberté de la presse, la liberté des cultes ; comment supporter une voisine aussi exclusive ? comment vivre en paix avec une Eglise qui travaille continuellement à notre destruction ? »

Réponse. — L'Eglise n'est pas l'ennemie du véritable progrès dans l'ordre physique, intellectuel et moral, de ce progrès qui rapproche l'homme de son Créateur ou qui du moins ne l'en éloigne pas. Construisez des chemins de fer, des télégraphes, des bateaux à vapeur, dirigez les ballons à travers les plaines de l'air et vers les voûtes du firmament : vous en avez toute liberté : scrutez les plus difficiles problèmes de la mathématique,

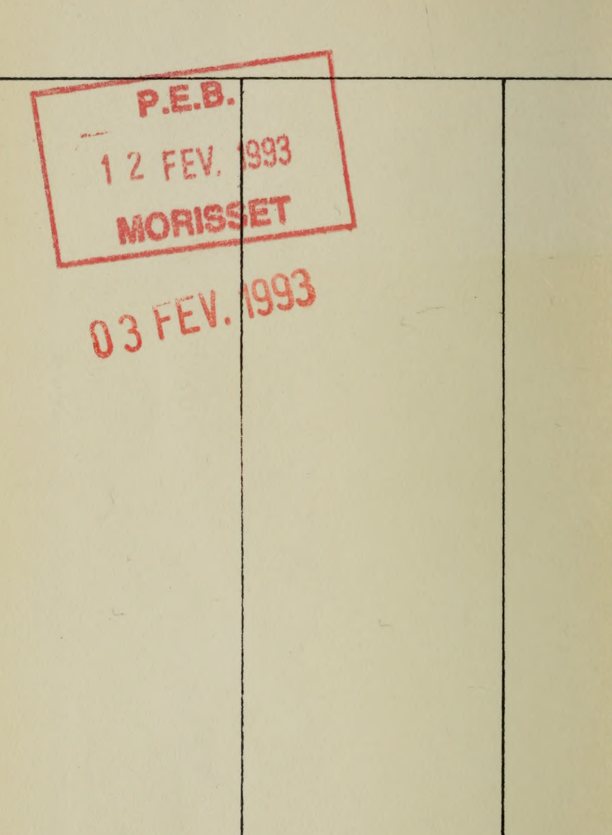
de la géologie, de l'astronomie et de la philosophie ; l'Eglise ne vous arrêtera pas dans votre marche, pourvu que vous n'arriviez jamais à des conclusions qui soient en contradiction avec ses enseignements, avec la doctrine révélée. L'Eglise est absolument certaine de posséder la vérité que Dieu a apportée aux hommes ; elle a conscience de la mission qu'elle a reçue de la conserver intacte : par conséquent elle doit nécessairement s'opposer à tout ce qui pourrait altérer ou flétrir cette vérité, soit par des jugements faux, soit par des discours erronés, soit par des écrits — livres ou journaux — que réprouve la saine doctrine, soit par un culte d'invention humaine. En d'autres termes, elle repousse le faux ou le mal, sous quelque forme qu'ils se présentent, et en cela elle agit comme Dieu qui est la vérité même et qui répudie nécessairement l'erreur et le vice.

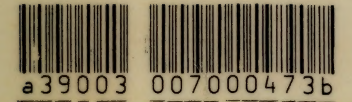
FIN

TABLE DES MATIERES

DE LA PREMIÈRE PARTIE

Pages


P.E.B.
12 FEV. 1993
MORISSET
03 FEV. 1993


a39003 007000473b

